

**Relevé de décisions
Commission de la recherche**

Séance du 6 novembre 2025



Commission recherche - séance plénière - 6 novembre 2025

Président de séance : Serge Slama, Président du Conseil Académique de UGA

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

| Elu.e | Laboratoire | Discipline | Présent.e | Excusé.e | Procuration à |
|----------------------------|-------------|--|-----------|----------|----------------------|
| BASTIN-HAMMOU Malika | LITT&ArTS | Langues et littératures anciennes | | x | GALLAY Thierry |
| BEULANDE-BARRAUD Véronique | LUHCIE | Histoire et civilisat, art mondes anciens | x | | |
| BOUILLET Laurence | BIOSANTE | Méd interne, gériatrie, chirur gén et méd gén | x | | |
| CHANUSSOT Jocelyn | LJK | Génie info Automatique et traitmt signal | x | | |
| CLASTRES Cédric | GAEL | Sciences économiques | | x | CHANUSSOT Jocelyn |
| DESCHAMPS Bérangère | CERAG | Sciences de gestion et du management | x | | |
| DJERIDI Henda | LEGI | Mécanique, génie mécanique, génie civil | x | | |
| DUBOC Carole | DCM | Physique et chimie de la Terre | x | | |
| GALLAY Thierry | I.Fourier | Mathématiques | x | | BASTIN-HAMMOU Malika |
| KERFA Sonia | ILCEA4 | Études romanes | | x | LANGER Max |
| LAZARUS Francis | G-SCOP | Plongement isométrique, Topologie et Géométrie algorithmique, et (anciennement) Informatique Graphique | x | | |
| MILET Anne | DCM | Chimie théorique, physique, analytique | x | | |
| MORAND Patrice | IBS | Microbiologie Maladie transmissible et hygiène | x | | |
| PARMENTIER Guy | CERAG | Sciences de gestion et du management | x | | |
| TOURANCHEAU Bernard | LIG | Informatique | | x | PARMENTIER Guy |

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

| Elu.e | Laboratoire | Discipline | Présent.e | Excusé.e | Procuration à |
|---------------------------|---------------|---|-----------|----------|-------------------------|
| BOUDJADA Nassira | Institut Néel | Milieus denses et matériaux | | x | REY Benoît |
| BRUN-WAUTHIER Anne-Sophie | CRJ | Droit privé et sciences criminelles | | x | SADOUX Stéphane |
| DECHAMP Gaëlle | CERAG | Sciences de gestion et du management | x | | |
| DELAVAL Gwenaël | LIG | Informatique | x | | |
| DEMEILLIEZ Marie | LUHCIE | Histoire et civilisat mondes modernes,contemp | | x | GALLOT-LAVALLEE Olivier |
| DEVYVER Baptiste | I.Fourier | Mathématiques | x | | |
| EVSTRATOV Alexey | ILCEA4 | Études slaves et baltes | | x | LAZARUS Francis |
| GALLOT-LAVALLEE Olivier | G2Elab | Génie électrique Electronique Photonique ... | x | | |
| LANGER Max | TIMC | Équipe Gestes médico-chirurgicaux assistés par ordinateur | x | | |
| ORSINI Sarah | LITT&ArTS | Langues et littératures anciennes | x | | |
| ROME Claire | GIN | Physiologie | x | | DECHAMP Gaëlle |
| SADOUX Stéphane | AE&CC | Aménagement de l'espace, urbanisme | x | | |
| SPANO Monika | IBS | Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée | x | | |
| TUBBS Emily | BGE | | x | | |
| VANHAVERBEKE Cécile | DPM | Sciences physico-chimiques et ingénierie appl | | x | SADOUX Stéphane |

Commission recherche - séance plénière - 6 novembre 2025
Collège C : personnels ingénieurs, admin., techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou ds ses établissements-composantes

| Elu.e | Laboratoire | Discipline | Présent.e | Excusé.e | Procuration à |
|------------------|-------------|------------|-----------|----------|----------------|
| GERBAUD Sophie | BGE | | | | |
| LERAT Hervé | HTAG | | | x | MORAND Patrice |
| REY Benoît | DGD SI | | x | | |
| VIGNAL Laure | LEGI | | x | | |
| VILAIN Coriandre | GIPSA-lab | | x | | |

Collège D : Doctorants

| Elu.e (T:titulaire S:suppléant) | Laboratoire | Discipline | Présent.e | Excusé.e | Procuration à |
|---------------------------------|-------------|--|-----------|----------|-----------------|
| ABADIE Théo (T) | CRJ | Droit international | x | | |
| FOREAU Constantin (S) | CERAG | Sciences de gestion | | | |
| COURSEAUX Moïra (T) | LPCV | Biologie cellulaire : Biologie du développement oncogène | x | | |
| HENON Hélène (S) | LJK | Mathématiques appliquées | | | |
| KLEIN Jérémie (T) | LJK | Mathématiques et informatique | x | | |
| JONCOURT Pierre (S) | LEPMI | Electrochimie | | | |
| TRAVERSAZ Manon (T) | TIMC | Informatique | | | |
| FABRY Iris (S) | LIDILEM | Informatique et Sciences du langage | | x | ABADIE Théo |
| BAI Paul (T) | AAU | Archit, arts appliqués, plastiques, spectacle | | | |
| NAYDENOV Simeon (S) | Pacte | Aménagement de l'espace, urbanisme | | x | COURSEAUX Moïra |
| SAILLET Angélique (T) | LJK | Mathématiques appliquées | | | |
| PENNERA Lorraine (S) | LPCV | Biologie végétale | | x | KLEIN Jérémie |

Personnalités extérieures

| Nommé.e (T:titulaire S:suppléant) | Etablissement | | Présent.e | Excusé.e | Procuration à |
|-----------------------------------|----------------------|--|-----------|----------|---------------|
| BORDAS Christian (T) | CNRS | | | | |
| FIGADERE Bruno (S) | CNRS | | | | |
| BOULLE Laetitia | La Maison de l'Image | | | x | |
| CHANDEZON Frédéric (T) | CEA | | | x | |
| PREJBEANU Lucian (S) | CEA | | | x | |
| MAGNANI Emanuela | STMICROELECTRONICS | | | x | Henda Djeridi |
| SORRENTINO Monique (T) | CHU | | | x | |
| DUCKI Camille (S) | CHU | | | x | |

Commission recherche - séance plénière - 6 novembre 2025

Destinataires des convocations pour information

| Invité | Fonction | Présent | Excusé |
|------------------------|---|---------|--------|
| Yassine Lakhnech | Président de l'UGA | | |
| Anne-Catherine Favre | Vice-présidente du Conseil d'administration | | |
| Bénédicte Corvaisier | Directrice Générale des Services | | |
| David Déchenaud | Vice-président en charge de la formation | | |
| Sabine Lavorel | Vice-présidente Transformation écologique | | |
| Christine Verdier | Vice-présidente des ressources humaines | | |
| Hervé Courtois | Vice-président appui au pilotage, projets structurants et patrimoine | | |
| Invités permanents | | | |
| Philippe Roux | Vice-président recherche UGA | x | |
| Julie Sorba | Vice-présidente recherche en sciences humaines et sociales | | x |
| Philippe Marin | Chargé de mission Recherche, Partenariats, International ENSAG | | x |
| Gilles Bastin | Directeur de la recherche à l'IEP | | x |
| | Vice-présidence recherche et du Conseil Scientifique Grenoble INP-UGA | | |
| Jean-François Poisson | Directeur pôle CBS | | x |
| Luc Salvo | Directeur adjoint pôle PEM | x | |
| Pierre Beck | Directeur pôle PAGE | x | |
| Gwen Salaun | Directeur pôle MSTIC | x | |
| Amélie Artis | Directrice pôle PSS | | x |
| Nicolas Mathieu | Directeur pôle SHS | | x |
| Pierre Lemonde | Directeur du Collège Doctoral | x | |
| Jérémy Prétet | Directeur DGD RIV | | x |
| Vanessa Delfau | Directrice adjointe DGD RIV | x | |
| Martine Fiodorov | Directrice DAPAR - DGD RIV | x | |
| Véronique Boudaud | Admin. Rech. DGD RIV - Vice-présidence recherche | x | |
| Carole Musset | Admin. Rech. DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE | x | |
| C.Kada, C. Desplanques | Directrice, directrice adjointe DGD RH | | x |

Ordre du jour



Présentation des travaux du comité d'éthique et de déontologie

Points soumis à vote

Direction des Ecoles doctorales STEP et PHYS

Dossier SAXS (FEDER)

2nd avis refus réinscription en thèse Doctorant

Renouvellement direction des structures de recherche

RI G2Elab et GRESEC

Éléments de cadrage AàP CDP 2026

Désignation des observateurs dans le cadre de l'AàP CDP 2026

Relevés décisions CR du 30 janvier et 17 avril 2025

Questions diverses



Point d'information

Serge Slama informe les conseillers que le point relatif au changement de nom de la MSH-Alpes a été retiré de l'ODJ.

Philippe Roux explique qu'un projet de fusion de la MSH-Alpes avec la MaCI est programmé l'an prochain et que la CR sera consultée sur l'évolution de l'unité.

Serge Slama précise que la « Maison des Sciences de l'Homme-Alpes » prend le nom « Maison des Sciences Humaines Alpes ».



Présentation des travaux du comité d'éthique et de déontologie

Farid Ouabdesselam

Après une présentation de son parcours à l'université, Farid Ouabdesselam décrit les missions statutaires du comité de déontologie.

Les travaux du comité portent sur des questions d'éthique et majoritairement sur la déontologie. L'organisation de ses activités l'amène à être en lien constant avec le référent intégrité scientifique. Le comité s'intéresse aux multiples saisines, de diverses origines : personnels de l'établissement, étudiants et extérieurs en lien avec les activités au sein de l'établissement, syndicats, Présidence de l'université. Les saisines individuelles, les plus chronophages, sont parfois travaillées en amont des réunions du comité. Le comité travaille également sur des sujets de fond. Il a établi la charte d'éthique et de déontologie. Pour ce faire, il est parti des différentes chartes de laboratoires ou composantes de l'université qui s'étaient posés cette question de façon très précoce. La charte a été remise aux services juridiques de l'établissement pour s'assurer qu'elle n'est pas susceptible d'entraîner des problèmes juridiques pour les membres de l'établissement comme pour l'établissement lui-même.

Cette charte traite de deux sujets : respect et équité. Elle traite également des aspects de responsabilité envers la société et l'environnement, responsabilité des membres de l'établissement et de l'établissement lui-même qui doit veiller à ce que chacun des membres puisse exercer son activité en engageant sa responsabilité et avec le soutien de l'établissement, en particulier en matière de liberté académique. Le paragraphe se termine par une invitation à ce que l'université soit un lieu de débat de nature académique. Ce document est entre les mains des services juridiques et arrivera devant les conseils dans quelques temps.

Le comité, constitué d'une quinzaine de membres (dont 3 extérieurs), a eu connaissance de la motion votée par la CR. Elle a été examinée par les membres du comité qui ont estimé ne pas être des « gardiens du temple » ni des spécialistes de l'éthique. Les membres ont une expérience cumulée au travers des problèmes que chacun a eu à traiter. Fort de ce constat, il n'est pas sûr que le comité soit en mesure d'établir des règles. Par contre il souhaite travailler à partir de cas. Le comité, avec des membres de la CR, pourrait mener un travail de réflexion et élaborer des lignes directrices de ce que devrait être les principes de mise en valeur de l'éthique chaque fois que des sujets sensibles doivent être traités. Le comité a noté un rappel des conditions dans lesquelles les recherches sont menées à l'UGA avec des sujets un peu prégnants comme les aspects de souveraineté nationale, défense, etc.

Les membres du comité proposent à la CR de mener un travail commun d'élaboration d'un texte de base, travail qui pourrait toutefois revenir à la CR, considérant que ce n'est pas au comité de le faire.

Le comité ne se place pas en conducteur de travaux et souhaite que ce travail, difficile, s'effectue en commun avec la CR.

DISCUSSION

Olivier Gallot-Lavallée : peut-on avoir une idée du nombre de sujets internes les plus récurrents que le comité doit traiter ?

Farid Ouabdesselam : les sujets de plagiat sont traités par le référent intégrité scientifique et le comité constitué autour de lui. Les questions d'éthique sont rares. Le comité traite essentiellement des sujets de déontologie : contestation d'un comportement d'une personne en situation de responsabilité vis-à-vis d'une autre, harcèlement intellectuel, un membre de l'établissement considère qu'il a été injustement traité lors d'une procédure de recrutement. Ce peut être un groupe de personnes qui considère que l'animateur d'une commission se trouvait en situation de conflit d'intérêts non révélé avant le début des travaux. Autre exemple, au sein même d'un laboratoire, de personnes en situation de responsabilité considérant qu'une pratique du laboratoire n'a pas été respectée : le fait qu'un chef d'équipe ou directeur de laboratoire conteste ne pas avoir eu connaissance du dépôt de certains projets susceptibles d'impacter le fonctionnement interne, notamment en raison de crédits qui seraient éventuellement attribués à certaines équipes alors qu'ils auraient dû être partagés, dans la mesure où des travaux communs au sein du laboratoire auraient été ignorés. Nous avons globalement une dizaine de sollicitations par an.

Sarah Orsini : peut-on saisir le comité d'éthique et de déontologie dans le cas de l'organisation de conférences à l'échelle de l'UGA, de conférences d'exception à l'UGA, quand on pense qu'elles sont contraires à la déontologie ? Si oui, quel protocole devons-nous suivre ?

Farid Ouabdesselam : si un sujet vous semble contraire à la déontologie, vous pouvez saisir le comité en lui adressant une demande de saisine par email. La demande arrive au bureau, qui examine la demande avec le référent intégrité scientifique. Le bureau peut considérer qu'un travail doit être fait par le comité, le soumettre au comité, ensuite le comité décide souverainement s'il prend en compte la saisine ou pas.

Gwenaél Delaval : la motion qui a été votée parlait de l'industrie de l'armement. Quand on a discuté de la motion, la première version parlait de cas concrets et il a été question de supprimer des cas concrets pour ne viser personne. La réponse que vous nous apportez est que l'on ne peut traiter de généralités. Il faut des cas particuliers, concrets. Or, les cas concrets que nous avons concernent des collègues qui travaillent sur ce sujet alors que la question est beaucoup plus large et politique. Lorsqu'on travaille dans un laboratoire qui a des projets en lien avec l'industrie de l'armement, très souvent, on se retrouve en ZRR sans avoir eu la possibilité de réagir ou de pouvoir dire si on était d'accord ou pas. Nous sommes collectivement contraints par des conditions de travail qui ne respectent pas la liberté académique. Nous nous posons des questions sur le sens du service public, le sens de la recherche publique. Il nous paraît difficile de saisir le comité d'éthique sur des cas concrets par rapport à cette discussion-là. Nous souhaiterions avoir un éclairage éthique sur la manière dont on peut mener cette discussion.

Farid Ouabdesselam : je peux partiellement répondre. De la même manière que la Commission recherche garantit la confidentialité des travaux qu'elle mène, le comité le fait. Toute saisine par un individu, quand elle donne lieu à une décision, ne révèle rien ensuite des personnes qui étaient impliquées. Nous pouvons travailler sur des cas concrets, ceux-ci ne seront jamais divulgués.

Serge Slama : notre CR n'est pas là pour traiter des cas individuels sur ce sujet-là. Nous avons globalisé le problème dans la motion. Si vous avez des cas concrets vous pouvez saisir le comité d'éthique et de déontologie.

Farid Ouabdesselam : à travers le travail commun vous amènerez des sujets qui permettront au comité d'arriver à établir un certain nombre de principes. S'il doit y avoir saisine, elle aura lieu ultérieurement.

DISCUSSION

Serge Slama : l'ensemble des chercheurs qui sont dans des laboratoires qui travaillent sur ces domaines-là sont susceptibles d'être exposés à ces problèmes d'éthique.

Coriandre Vilain : quelle est l'articulation entre le comité d'éthique et de déontologie et les autres comités comme le CERGA ? Avez-vous eu des liens ou rapprochements avec ces comités qui sont un peu plus techniques et évaluent des projets de recherche spécifiques en termes d'éthique, de protection des données ? Est-ce que vous prévoyez de faire le lien avec la législation nationale en termes d'éthique ? Prévoyez-vous de faire une veille autour de ces problématiques de la recherche ?

Farid Ouabdesselam : nous ne menons pas beaucoup de travaux de fond car nous sommes sollicités pour traiter des cas individuels mais incontestablement c'est dans les missions du comité. Toutefois, certains membres du comité font de la veille. Nous n'avons pas de liens avec le CERGA mais en connaissons tous l'existence. Il y a des liens entre les membres du comité et le CERGA. Concernant les laboratoires en ZRR, il est clair que c'est une situation qui n'est pas facile, aussi bien pour les acteurs du laboratoire que pour l'établissement. Nous sommes tout à fait ouvert à discuter de tous ces sujets.

Philippe Roux : tu proposes de former un groupe de travail composé de membres du comité et d'élus de la CR que tu pourrais accompagner pour poser des bases sur des éléments constitutifs d'une politique éthique de la recherche. Les travaux issus du GT pourraient être présentés pour nous permettre d'éclairer des cas spécifiques qui nous seraient remontés. Lors de notre échange en CR, en avril dernier, je me suis senti démuni, non documenté et informé sur le sujet. La réunion au LAUTARET m'a éclairé un peu sur la façon dont on pouvait s'emparer de ces questions mais je pense qu'il y a encore beaucoup de choses à approfondir.

Gwenaël Delaval : j'ai retenu que si nous pensons que des règles n'ont pas été respectées, nous pouvons contacter le comité d'éthique et de déontologie. Le sujet des recherches en lien avec l'industrie de l'armement est un sujet sur lequel vous ne savez pas comment établir des règles. En l'absence même de l'existence de règles il n'est pas possible de savoir si elles n'ont pas été respectées. Nous souhaiterions avoir des règles. Dans la motion, la question de la transparence était évoquée. Nous avons exprimé notre souhait de transparence notamment dans le cas de recherches duales dans le civil à des fins civiles, qui parfois, sont également utilisées à des fins militaires, et pas uniquement à des fins de défense ou de souveraineté nationale. Il nous semble raisonnable de demander cette transparence-là. Lorsqu'il existe des liens avec une industrie susceptible de faire des usages duaux de la recherche, il nous semble raisonnable de lui demander si les usages prévus incluent également des usages militaires et, le cas échéant, lesquels. Or, cette exigence de transparence entre en contradiction avec le fonctionnement des industries de l'armement.

Farid Ouabdesselam : le comité ne peut pas traiter in abstracto. Dans le cas présent pour les questions de l'industrie de l'armement, vous ne pouvez pas saisir le comité d'éthique sans base.

Gwenaël Delaval : Sur la base d'un projet existant, pourrait-on demander au comité d'éthique d'élaborer une demande de transparence à l'égard du partenaire concernant les usages qui pourraient être faits des travaux de recherche ?

Farid Ouabdesselam : cela peut faire partie du travail que l'on vous propose de mener en commun.

Serge Slama : on peut demander aux listes de proposer des noms de personnes intéressées à participer au GT.

Farid Ouabdesselam : un GT composé de 3 membres de la CR et 3 membres du comité me semble une bonne base pour travailler sur des sujets et venir rapporter devant la CR.

DISCUSSION

Benoit Rey : est-ce que le comité pourrait prendre en compte les décisions de la cour internationale de justice ?

Farid Ouabdesselam : le comité d'éthique et déontologie ne rend pas la justice ; ce n'est pas un tribunal. Il peut prendre des décisions qui ne sont pas celles qui seraient rendues par un tribunal sollicité sur le même sujet. La référence à des textes juridiques peut être prise en compte si c'est sur cette base que nous sommes saisis. D'une manière générale on essaye de s'inspirer de tout ce qui est développé dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nassira Boudjada : quels sont les résultats qui pourraient nous éclairer sur le travail effectué jusqu'à aujourd'hui ? auriez-vous des exemples précis à nous citer ?

Farid Ouabdesselam : je ne peux pas citer d'exemple précis en raison de la confidentialité des travaux du comité. Je peux citer des exemples globaux : conflit entre un directeur d'unité et un membre d'un groupe, conflit entre un doctorant et son directeur de thèse, entre l'établissement et des personnels. Nous n'avons jamais été saisis de question d'éthique sur les problèmes que nous sommes en train de discuter.

Philippe Roux : vous avez établi la charte de bonne conduite de l'UGA qui est un document clé pour la constitution de l'ensemble des appels d'offre. Sans ce document on serait toujours en difficulté. C'est une réalisation tangible et utile du comité.

Farid Ouabdesselam : ce n'est pas le comité mais un GT que j'ai présidé en 2021 et 2022 qui a rédigé cette charte.

Philippe Roux : le document est en ligne : il s'agit de la Charte de bonne conduite pour la mise en œuvre d'un appel à projets initié par l'UGA.

Olivier Gallot-Lavallée : ayant eu moi-même des affaires localement qui n'ont pas abouties, notamment parce qu'il ne fallait pas faire de vague, je me questionne sur l'opportunité d'avoir un comité d'éthique local à l'université. Ne faudrait-il pas travailler de manière dépaycé à l'échelle nationale ?

Farid Ouabdesselam : la remarque porte sur le comité actuel. Le dépaysement n'est pas pratiqué de manière générale en national. Le comité est en mesure de constituer des commissions ad hoc avec des membres extérieurs à l'établissement. C'est prévu dans notre règlement intérieur.

Il se pourrait que la réflexion nous mène à un travail beaucoup plus long que ce que j'imagine à l'heure actuelle. Concernant la charte de bonne conduite, nous étions partis sur 4 réunions et en avons tenu 10 sur une période d'un an et demi. In fine nous avons un texte qui encadre bien le travail.



Renouvellement directions Ecoles Doctorales



Proposition nouvelle Direction ED STEP

École doctorale Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes – ED 105

- 180 inscrits, ~ 50 soutenances annuelles
- 181 HDR
- 7 unités de recherche
- 4 spécialités : Sciences de la Terre et de l'Environnement, Géographie Physique et Environnement, Planétologie, Environnements et Sociétés.

Directeur sortant

Franck PLUNIAN

*Enseignant-chercheur, Professeur
des universités*

- Franck Plunian, Directeur depuis Janvier 2020, souhaite être remplacé à la Direction de l'ED STEP à compter du 1^{er} janvier 2026.

Proposition nouvelle Direction ED STEP

École doctorale Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes – ED 105

Procédure

- **Appel à candidatures** le 15 janvier 2025 auprès des HDRs de l'ED
- Réception d'une candidature : Alain RECKING, Ingénieur-chercheur INRAE
- **Audition par le Conseil de l'ED** le 10 avril 2025
- Vote sur la candidature pour la nouvelle direction :
 - Alain RECKING : Elu à la majorité des votants
- **Audition par le Directoire** le 17 juillet 2025
- Vote sur la candidature pour la nouvelle direction :
 - Alain RECKING : Elu à la majorité des votants

Présentation de candidature pour l'équipe de direction 2026-2030

Alain RECKING

58 ans, Chercheur à l'IGE (Inrae)

Mon parcours en quelques mots: Premières années professionnelles en tant qu'Ingénieur Hydraulicien dans le privé (Artelia), puis retour aux études avec un DEA en Mécanique des Fluides (Centrale Lyon) et une Thèse en mécanique des Fluides (2006, INSA de Lyon), au Cemagref de Lyon. En poste à Inrae Grenoble depuis 2006 (IGE depuis 2023), HDR en 2013.

Recherche: Hydraulique, transport sédimentaire, et morphodynamique fluviale. Ma recherche est transdisciplinaire (allant de la mécanique des fluides à la géographie physique, en passant par l'écologie des cours d'eau), multi-échelle (terrain, laboratoire, numérique), multi-instrument (sismique, acoustique, télédétection..).

Enseignement: j'enseigne (ou ai enseigné) depuis 20 ans dans différents Masters, à l'UGA, à l'Université de Savoie, à Paris Sorbonne... J'interviens régulièrement dans des modules de formation continue.

Encadrement: j'ai encadré 47 stages de Master/Ing. , 15 thèses et 2 post-Docs (43 co-publications avec mes étudiants, dont 33 où ils sont premier auteur)

Autre: Membre du bureau de l'ED STEP, membre du comité HDR de l'ED STEP, Membre du BCST de la Société Hydrotechnique de France, membre (élu) du Conseil de Gestion du Département AQUA de Inrae, Membre de la commission Formation de l'OSUG, Qualification Expert International au domaine « géotechnique et risques naturels ».

Pourquoi je suis candidat à la Direction de l'ED STEP?

L'équipe de Direction



Alain Recking (Direction)



Alexandra Gurlan (Direction adjointe)

Maitre de conférence (Isterre) : *Géologue* et géochimiste de formation, ses travaux portent sur la *géochimie isotopique appliquée aux Sciences de la Terre* et à la biomédecine. Utilisation des isotopes radiogéniques pour le traçage des sources et des isotopes stables en tant que *biomarqueurs* de l'état de santé des populations actuelles et passées.



Ludovic Moreau (Direction adjointe)

Maitre de conférence (Isterre) : *Mécanicien* de formation, Ludovic est spécialiste de la *propagation des ondes* dans les matériaux hétérogènes (banquise..). Il utilise l'acoustique pour l'étude des matériaux et pour des applications aux *échelles ultrasonore et géophysique*. Il utilise également la sismique depuis son arrivée à Isterre.

Comment allons-nous fonctionner?

Par un partage des tâches :

- La **Direction**: assurera les relations avec le Collège Doctoral (1 journée mensuelle), le bon déroulement du fonctionnement de l'ED, la coordination de l'ensemble des actions de l'ED, l'organisation des conseils de l'ED, la mise en place des décisions du conseil et la prise en compte des évolutions réglementaires, la représentation de l'ED aux événements institutionnels de l'UGA (cérémonies..), un soutien aux Directions adjointes.
- La **Direction** assurera également (en concertation avec les DA) la réponse aux questions courantes sur le déroulement des thèse et la validation des propositions de rapporteurs et de jurys de thèse, ainsi que des soutenances.
- Une **Direction adjointe aux concours**: assurera, avec la Direction, la préparation des concours et des prix de thèse
- Une **Direction adjointe à la formation**: assurera, avec la Direction, la coordination des formations proposées aux doctorants (journée des doctorants webinaires, réunions d'accueil, conférence de poursuite de carrière, forum du doctorat), assurera la promotion de nouvelles formations (une attention particulière sera apportée aux actions de sensibilisation à l'après thèse)

Les entretiens de thèse:

- Les entretiens d'inscription en Année 1 seront assurés par la Direction
- Les entretiens d'inscriptions en Années 2 et 3 seront assurés par les Directions adjointes qui prendront chacune en charge une partie de la promo (par défaut la suivra sur plusieurs années, sauf choix alternatif de la part des étudiants et/ou de l'ED)
- Les éventuels entretiens en Année 4 seront assurés par la Direction et la Direction adjointe concernée

Direction et Directions adjointes participeront:

- aux **réunions hebdomadaires avec Latifa hamed-abdelouahab** pour faire le point sur les dossiers en cours et le budget
- aux réunions du comité HDR
- aux interactions avec les délégués (4/5 fois par an)

NOS PROCHAINES ETAPES (2025)

- Profiter de l'année en cours pour apprendre de l'équipe en place
- Identifier les points (dans le règlement, le fonctionnement de l'ED) qui peuvent être améliorés
- Constituer le futur Bureau (en assurant un équilibre entre labos, et la parité)
- Organiser le futur Comité HDR

QUELQUES CHANTIERS PRIORITAIRES

- Continuer l'action vers une ED éthique et responsable (éco-responsable et inclusive)
- Inculquer une éthique dans l'utilisation de l'IA
- Accompagner les doctorants dans un monde instable
- Assurer des parcours professionnalisant: sensibilisation aux différents parcours (académique, privé)
- Promouvoir l'ED et perpétuer son attractivité: via des interventions auprès des Masters, des communications, des échanges nationaux et internationaux...
- Maintenir la place de l'ED au sein de l'UGA (communication, + de HDR...)

Moïra Courseaux : pourriez-vous préciser à quoi correspond l'entretien d'inscription ?

Alain Recking : en 1ère année il y a un entretien d'inscription pour rencontrer l'équipe de thèse et l'ED ainsi que pour rappeler quelques règles intéressantes à connaître sur les différents outils.

La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025, est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de l'ED STEP.

Composition de la direction :

Alain Recking, directeur

Direction adjointe : Alexandra Gurlan et Ludovic Moreau

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.

Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 39 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 0 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la proposition de renouvellement de la direction de l'ED STEP.

*Audition pour la direction de l'école doctorale de Physique
de l'UGA et de l'USMB*

Nedjma Bendiab et Mathieu Barthelemy

Professeure à l'UGA, Institut NEEL

Professeur à l'UGA, IPAG

Résumé Parcours Mathieu Barthelemy

Rayonnement

- **68** publications scientifiques, 2 soumises
- 15 publications médiation et formation
- >90 interventions dans des meetings internationaux
- 21 séminaires laboratoires invités.
- PI de 6 instruments et d'un satellite complet (AMICal Sat)
- Organisateur ou co-organisateur de plus de 10 sessions dans des congrès internationaux
- Un chapitre de livre

Encadrements

- **> 60 stagiaires** (IUT, Licence, M1 et M2, PFE)
- **5 thèses** soutenues dont 2 CIFRE, 1 en cours (2025-...)
- **17 jurys de thèse, 1 jury de HDR**

Enseignement

PHITEM, Astrophysique et physique générale, ingénierie spatiale...
Design factory : Formations à l'anthropocène. Responsable du cycle d'Arpentage
Formations à l'esprit critique et à l'épistémologie (MPLS)

Responsabilités

- Vice chair du programme COST MP 1104 (2011-2015)
- Elu au CS de l'UJF, élu suppléant au CT, élu au pole PAGE...
- Responsable du M2 Astrophysique (2011-2015)
- Directeur du CSUG (2014-2021)
- Directeur adjoint du CSUG (2021-...)
- Directeur scientifique de la MPLS (2021-2025)
- Bureau de l'ED de physique (2021-...)

Rayonnement

Membre junior de l'IUF

63 articles dans **des journaux internationaux**,
2 chapitres de livre
3 brevets
17 conférences **invitées internationales** depuis 2011
4 développements instrumentaux importants
2 séjours scientifiques (Cambridge, Montréal)
4 organisations de conférences dont **1 internationale**
Expertises projets/carrières

Encadrements

Environ 10-15 Stagiaires de **Master**.
5 Stagiaires de **L3**
7 thèses dont 2 en tant que directrice (HDR 2017)
1 thèse en cours en co-direction
1 ATER, 6 Post-doctorats
10 Jury de thèse, 1 jury de HDR

Enseignement

- Public diversifié et à tous les niveaux
- Mise en œuvre à grande échelle de différentes approches pédagogiques (APP, débat scientifique, etc.)
- Actrice dans les choix et décisions pédagogiques de la mention Nanosciences et nanotechnologies
- Organisation d'expo et de conférences pour la fête de la science

Responsabilités:

- Elue au CA et de l'UJF et de l'UGA, élu au CAC, élu au pole PEM, élue au conseil de PHITEM, ...
- Vice-présidente rang B CNU 28
- Master 1 Nano-physics et coordinatrice des 4 parcours de M1 Nano (2019-2022)
- Direction d'Equipe de recherche (2018-2022)
- 3 coordinations de Projets

Objet de notre candidature : Aider les doctorant.es et leurs encadrant.es à réaliser dans les les meilleures conditions leur projet de thèse

Organisation proposée:

- Directoire: 1 directrice et 1 directeur adjoint + 1 si possible (délégation de signature pour l'ensemble du directoire).
- Bureau : des réunions de bureau très régulière.
- Conseil de l'école doctorale (26 membres) : une réunion tous les 2 mois
- Mise en place de représentant.es par spécialité de l'ED (à discuter au sein du conseil)
- Réunions hebdomadaires en présentiel avec les gestionnaires de l'ED

Objectif: assurer une gestion efficace, transparente et collective de l'École Doctorale.

Premiers chantiers

- Modification du règlement intérieur par le conseil de l'ED sur proposition du bureau
- Procéder à l'élection de représentant.es des doctorant.es au conseil de l'ED
- Mise en place d'un calendrier annuel de l'ED
- Mise en place de réunions hebdomadaires en présentiel avec les gestionnaires de l'ED
- Travailler l'articulation ED de Physique et CED afin de fluidifier l'ensemble des procédures
- Mise en place de canaux de communication entre les laboratoires, l'UFR PHITEM et l'ED
- Discussion de la mise en place des représentant.es
- Préserver le bon fonctionnement du concours des allocations de recherche
- Travailler à l'augmentation du nombre d'allocations de recherche

Propositions pour le moyen et long terme

- Communication
 - Continuer à organiser une réunion d'information à chaque rentrée pour les doctorant.es
 - Mettre en place une réunion d'information annuelle avec l'ensemble des encadrant.es de la communauté.
 - Revoir les contenus du site de l'ED avec une mise en avant des procédures ponctuant les différentes étapes du déroulement des thèses et leurs articulation avec le CED.
- Formation
 - Discuter de nouvelles formations disciplinaires et transversales au sein du conseil de l'ED et en lien avec le collège des études doctorales et avec les communautés concernées
 - Proposer des formations de sensibilisations à destination de la communauté encadrante en lien avec le collège des études doctorales (par exemple : sensibilisation à la parité, aux discriminations, à l'éthique de la recherche, aux questions environnementales en lien avec notre discipline, etc.) ;

Propositions pour le moyen et long terme

- Bien être au travail et insertion des doctorants
 - Créer un dispositif d'écoute respectueux et confidentiel pour aider les doctorant·e·s en difficulté au sein de l'ED.
 - Accentuer notre vigilance concernant les différentes sources de financement afin de préserver les conditions de travail des doctorant.es.
 - Inviter régulièrement des alumni (anciens doctorants) à témoigner de leur vie post-doctorale, leurs défis, leurs réussites, via le groupe PhD Alumni en lien avec les élu.es doctorant.es
- Développer les initiatives de coopération et d'échanges internationaux en incitant les doctorants à la mobilité internationale
- Informer et favoriser le passage des HDR pour les encadrants des laboratoires

Conclusion

Notre objectif premier est de pouvoir aider les doctorant.es et leurs encadrant.es à réaliser dans les meilleures conditions leur projet de thèse: de l'obtention des financements jusqu'à la soutenance.

Notre projet de gouvernance a donc pour but d'assurer un fonctionnement **collégial** entre les différentes instances de l'ED d'une part et entre notre ED et le CED d'autres part pour une meilleure efficacité, transparence et participation de l'ensemble de notre communauté.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

DISCUSSION

Jocelyn Chanussot : vous avez lancé un appel à candidatures pour avoir une 3e personne dans la direction ?

Nedjma Bendiab : en effet mais cela n'a pas abouti. Nous pourrions la renouveler.

Olivier Gallot-Lavallée : il est agréable de voir évoluer une ED avec un peu plus de démocratie, de mandat élus.

Nassira Boudjada : je suis étonnée que tu ne parles pas des ZRR. Je pose la question d'équité de traitement quand certains doctorants peuvent circuler librement dans un laboratoire et d'autres n'en ont pas le droit dans les laboratoires ZRR. Comment avez-vous pensé cette question ?

Nedjma Bendiab : c'est un problème que nous avons à l'Institut Néel, cette question des ZRR qui devient dépendante de la nationalité du candidat qui vient sur le site et qui est problématique. C'est du ressort du laboratoire qui accueille le candidat et non de l'ED. Nous prévoyons de programmer une réunion une fois par an avec les laboratoires sur ce sujet. Nous souhaitons que les doctorants ne soient pas pénalisés dans leurs accès aux salles, manipulations etc. La discussion a été portée et la subsidiarité a fonctionné puisque la direction de Néel nous a donné en tant qu'équipe la possibilité de gérer au mieux en restant le plus clair possible avec les doctorants. Le fonctionnaire défense est venu sur le site de Néel suite à une pétition des doctorants. On avance dans le cadre global de ce que l'on peut mener collectivement pour éviter ces inéquités de traitement.

La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025, est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de l'ED PHYS.

Composition de la direction :
Nedjma Bendiab, directrice
Mathieu Barthélémy, directeur adjoint

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 38 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 1 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la proposition de renouvellement de la direction de l'ED PHYS.



UGA
Université
Grenoble Alpes

Projet SAXS

—
CR UGA

Présentation par Frédéric Pignon

L'achat d'un équipement de recherche justifié par une stratégie d'excellence est un critère d'éligibilité



L'équipement est stratégique pour la région qui co-finance parce que:

- ✓ Projet s'inscrivant dans au moins un des 13 secteurs clés ou des 4 filières d'excellence régionaux définis dans le Plan Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2028 en faveur de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'innovation.
- ✓ Equipement de recherche nouveau par rapport à l'existant dans le laboratoire d'accueil.

L'équipement est stratégique pour l'UGA qui s'autofinance parce que:

Un vote et un argumentaire de sa commission de recherche ou équivalent, justifient:

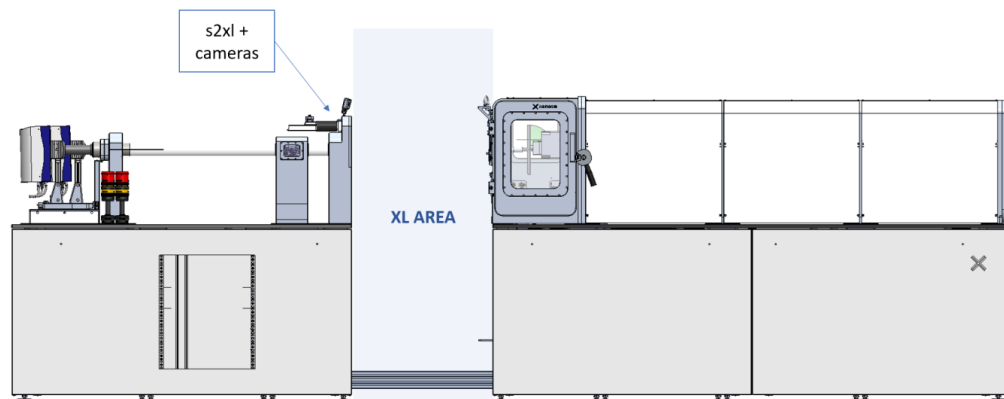
- ✓ En quoi le nouvel équipement va contribuer à l'attractivité et au rayonnement du laboratoire qui l'accueillera
- ✓ En quoi le nouvel équipement apporte un avantage scientifique à d'autres laboratoires (site universitaire, réseau national...)

Equipement de diffusion de rayonnements X combiné avec des champs extérieurs :

Objectifs du projet :

Fournir à tous les chercheurs de la communauté scientifique grenobloise une instrumentation originale :

- Permet de caractériser la matière aux échelles nanométriques tout en appliquant des sollicitations externes (écoulement champs magnétiques, électriques, pressions, thermiques,...).
- Domaines d'applications étendus du point de vue des Matériaux et des Procédés.
- Utile pour de nombreux secteurs d'activité : énergie, agro-alimentaire, santé, environnement, matériaux durables.
- Instrumentation qui n'a pas d'équivalent en France et opérationnelle aujourd'hui dans seulement 4 pays : États-Unis, Allemagne, Suisse, Danemark



Applications attenantes à la caractérisation par SAXS



Equipement de diffusion de rayonnements X combiné avec des champs extérieurs :

Atouts pour la communauté des chercheurs sur le site de Grenoble :

- **Permettra de servir de tremplin d'accès aux grands instruments de l'ESRF et de l'ILL :** nécessité d'avoir des mesures préliminaires pour obtenir du temps de faisceau.



Les directeurs scientifiques actuels de l'ESRF et de l'ILL soulèvent l'importance pour ces grands instruments d'augmenter le nombre de sujets de recherches et donc de chercheurs en interaction avec les grands instruments.

- **Permettra de participer à la formation des étudiants sur les techniques de diffusion :** Master Soft Nano (UGA) écoles ESONN (UGA, G-INP, CEA, CNRS) Hercules (UGA, G-INP – ESRF/ILL).

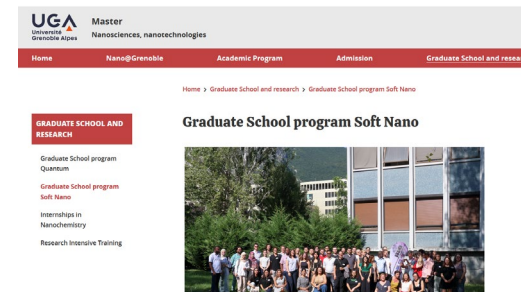


- **Permettra de mettre en place des contrats de collaboration industrielle :** secteurs d'activité (énergie, agro-alimentaire, santé, environnement, matériaux durables)

- **Contrat avec TotalEnergies OneTech (participation à l'achat 50 k€ + 10k€/an pour 20 jours d'accès, pendant 5 ans).**



- **Lettre de soutien Nestlé.**



Equipement de diffusion de rayonnements X combiné avec des champs extérieurs :

Historique du montage financier :

- 1) Réponse à l'appel d'offre Projets Equipements Scientifiques G-INP / UGA Année 2025
 - Très bien évalué par le pôle PEM.
 - Proposé au financement mais non réalisé du fait de la diminution de l'enveloppe de G-INP / UGA.
- 2) Proposition du Pôle PEM de trouver un complément de financement par la Région :
Montage du projet Région FEDER-FSE Auvergne-Rhône-Alpes

Budget : 802 500 € / Financement :



+

| Laboratoire / Organisme participant | Somme engagée k€ |
|-------------------------------------|------------------|
| LRP | 30,00 |
| Cermav | 30,00 |
| L3SR | 30,00 |
| LEPMI | 30,00 |
| SIMAP | 15,00 |
| LiPhy | 15,00 |
| SyMMES | 15,00 |
| Labex Tec21 | 100,00 |
| Fed 3G | 10,00 |
| Total des Sommes obtenues | 275,00 |

+

50 k€
(TotalEnergies)

+

Projet Feder-FSE

| Financier | Montant (k€) | Taux |
|---------------|----------------|-------------|
| FEDER | 321 000 | 40% |
| TotalEnergies | 50 000 | 6.23% |
| UGA | 431 500 | 53.77 % |
| TOTAL | 802 500 | 100% |

Pôle "Physique, ingénierie, matériaux" (PEM)

Pôle "Chimie biologie santé" (CBS)



Equipement de diffusion de rayonnements X combiné avec des champs extérieurs :

Positionnement de l'instrumentation : Hall PEI (Procédés, Environnement, Industries)

- Permet une dynamique de coopération / collaborations entre personnels des labo partenaires, entre industriels et chercheurs.



Réalisation / Fonctionnement :

- Instrument Xeuss UHR XL développé, livré et installé par la société Xenocs avec preuve d'unicité et de conformité avec la réglementation des marchés publics.

- Bénéficiera de L'ingénieur de Recherche CNRS Nicolas Martin recruté (Septembre 2025) à 50 % sur cet équipement.

- Utilisation suivant 3 volets :
Recherche (70 %) / Formation (15 %) / Valorisation (15%)

- Evaluation de l'utilisation de cet équipement à temps plein
environ 50 chercheurs/enseignants chercheurs et 50 étudiants.



DISCUSSION

Claire Rome : je suppose qu'il y aura des coûts de maintenance pour cet équipement ?

Frédéric Pignon : les coûts de maintenance sont très réduits. Il faut prévoir 10 à 15k€. Le fonds de roulement nous permettra sans problème de faire fonctionner cette machine, voire de l'upgrader.

Claire Rome : est-ce que les laboratoires qui ont contribué au financement de la machine bénéficieront de tarifs préférentiels.

Frédéric Pignon : c'est un projet communautaire ouvert à tout le monde. Les personnes qui ont participé financièrement sont intéressées et utilisent cette technique de manière récurrente ce qui les a amené à participer au projet. Il n'y a pas de raison de faire des tarifs préférentiels pour les laboratoires participants étant donné qu'ils contribuent à un pourcentage faible du montant de la machine.

Claire Rome : est-ce que l'ingénieur recruté à 50% suffira pour faire fonctionner la machine ?

Frédéric Pignon : nous sommes 3 DR CNRS impliqués depuis le début, une personne du CERMAV, une autre du LEPMI et moi-même du LRP. Nous nous sommes engagés à faire fonctionner l'équipement à tour de rôle afin d'accueillir les utilisateurs, de les former à la machine et de les aider à comprendre les résultats. En effet, réaliser une mesure est une chose, mais il faut encore être capable d'en effectuer l'analyse. Ces systèmes exigent en effet une certaine maîtrise théorique pour pouvoir exploiter pleinement les résultats.

Jérémy Klein : le groupe Nestlé est actuellement visé par une campagne de boycott, notamment en solidarité avec le peuple palestinien, en raison d'accusations liées à la colonisation illégale ou, plus précisément, à des activités menées sur des territoires occupés par Israël. Dans ce contexte, que pensez-vous de l'idée d'organiser une collaboration avec ce groupe ?

Frédéric Pignon : vous m'apprenez quelque chose, je n'étais pas au courant. Nous avons collaboré avec Nestlé sur les protéines. Je suis un chercheur scientifique, je m'intéresse peu à la politique et je ne vais pas donner mon opinion sur des aspects politiques. C'est peut-être à prendre en compte le jour où nous serions amenés à devoir signer un contrat de recherche avec Nestlé mais ce n'est pas le cas actuellement.

Philippe Roux : il est important pour la région qu'il puisse y avoir des accès aux industriels à cette machine et pour assurer une forme de pérennité dans la jouvence et le fonctionnement de la machine au-delà des fonds locaux de l'université ou autres. Il est intéressant de voir que des industriels sont très intéressés par cette machine et son accessibilité. J'insiste sur le fait que cette machine sera beaucoup plus accessible que les lignes de lumière de l'ESRF et l'ILL pour des manipulations préliminaires qui seront des points d'entrée pour aller plus loin. Ensuite la lettre de soutien de Nestlé n'implique pas que nous allons travailler avec eux.

Frédéric Pignon : en effet, nous avons beaucoup à faire avec de nombreux industriels. Nous pourrions choisir des partenaires industriels qui soient conformes à certaines exigences morales.

Guy Parmentier : quand on fait de la recherche il y a des questions éthiques à se poser. Quand des industriels ont des pratiques, disons, vraiment limites, ces questions deviennent encore plus importantes. Je ne mets pas en cause votre instrument mais j'ai du mal à comprendre l'intérêt de Nestlé.

Frédéric Pignon : Nestlé travaille sur les protéines du futur. Effectivement, les questions que vous posez s'entendent pour tout contrat industriel avec un laboratoire.

Henda Djeridi : je reviens sur le modèle économique. Le matériel sera dédié aussi aux start-ups et aux industriels. Qui va payer les slots ?

DISCUSSION

Frédéric Pignon : cela correspond à 8000€ par an ; on va les intégrer facilement dans le budget alloué à la machine puisqu'on facturera à hauteur de 250€/jour aux personnels de l'université, 500€/jour aux personnels extérieurs et 1000€/jour aux industriels.

Thierry Gallay : si j'ai bien compris les montants indiqués dans le tableau, l'apport au niveau de l'UGA est de 431k€ ; 275k€ ayant été obtenus, il reste 150k€ ? D'où cette somme pourra-t-elle provenir ?

Philippe Roux : cet apport viendra de l'appel d'offre équipements scientifiques que nous n'avons pas pu lancer cette année mais qui sera dédié à l'équipement ; le volume de l'appel équipements scientifiques étant de 1 million pour l'UGA et à peu près la même somme pour Grenoble INP-UGA. Avec FEDER on gagne 300k€. Comme nous n'avons pas pu lancer d'AàP équipements scientifiques en 2025, faute d'organisation et de temps, il nous a paru intéressant de soutenir ce projet-là qui serait revenu sur la table l'an prochain.

Coriandre Vilain : je me demande comment ce bâtiment est géré ? par qui ? et quel est le lien avec l'UGA ?

Frédéric Pignon : nous étions plusieurs chercheurs du Labex Tec21 à utiliser ou participer à la mise en place de ce bâtiment porté par Alain Cartellier. Nous avons tous des activités variées et les gens ont des intérêts à travailler en communauté dans ce bâtiment. L'intérêt de ce bâtiment est que les règles sont gérées par l'université et permet aux chercheurs de toute l'université d'y avoir accès. La région a posé la question de l'origine du bâtiment pour apprécier sa pérennité. L'UGA loue le bâtiment à une société privée.

La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025, est invitée à se prononcer sur la contribution de l'équipement SAXS à l'attractivité et au rayonnement de l'établissement.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 27 |
| Voix défavorables | 9 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 3 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche confirme, à la majorité de ses membres présents et représentés, que l'équipement SAXS contribue pleinement à l'attractivité et au rayonnement de l'établissement.



Demande de second avis Doctorant « P »

Commission Recherche du CAC

Après présentation du dossier de demande de second avis, les conseillers de la Commission recherche du conseil académique de l'UGA débattent à huit clos.

A l'issue du débat, les membres de la commission sont invités à donner un second avis à la demande de réinscription en 3e année de thèse du doctorant P.

Un vote anonyme est opéré ; le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 15 |
| Voix défavorables | 21 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 3 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche donne, à la majorité de ses membres présents et représentés, un avis défavorable à la réinscription en 3^e année de thèse du doctorant P.



Renouvellement direction des structures de recherche



Textes réglementaires

Statuts Grand Etablissement UGA

Article 48 : Compétences de la commission de la recherche

La commission recherche du conseil académique :

- . Émet un avis sur le changement de direction de structures de recherche, après avis des conseils de pôle dont elles sont membres.

UMR CNRS 5269 – Université Grenoble Alpes – Grenoble INP-UGA

Composition direction 1.01.2021-31.12.2025 : Nouredine Hadjsaid, **directeur**
Yves Lembeye, **directeur adjoint**

- Campagne de candidatures décembre 2024
- Consultation de l'ensemble des personnels du 6 au 19 février 2025
- Avis favorable conseil G2Elab 20 février 2025
- Avis favorable conseil pôle PEM 23 octobre 2025
- Avis favorable CS Grenoble INP-UGA 5 juin 2025

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement de la direction du G2Elab, par intérim du 1.01.2026 au 31.12.2026, puis pour le prochain contrat quinquennal 1er janvier 2027 - 31 décembre 2031.

Composition de la direction :

- **Frédéric WURTZ, DR CNRS, directeur**
- **Olivier CHADEBEC, DR CNRS, directeur adjoint**
- **Nicolas RETIÈRE, PR UGA, directeur adjoint**
- **Jean-Luc SCHANEN, PR Grenoble INP-UGA, directeur adjoint**

Gaëlle Dechamp : le G2Elab est un très gros laboratoire et la question de parité se pose.

Henda Djeridi : la question a été posée en conseil de pôle PEM. Les femmes dans ce laboratoire ont des responsabilités par ailleurs.

Philippe Roux : j'ai reçu le directeur et l'ai sollicité pour savoir si une investigation longue avait été menée pour la composition de la direction. Les femmes sollicitées ont jeté l'éponge compte tenu de leurs responsabilités par ailleurs. Mais il y a un engagement de la direction à faire évoluer les choses.

Serge Slama : nous faisons passer le message pour que la direction fasse un effort sur la parité.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 22 |
| Voix défavorables | 9 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 8 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de renouvellement de la direction du G2Elab par intérim du 1.01.2026 au 31.12.2026, et, pour le prochain contrat quinquennal du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2031.

Composition direction au 1.01.2021 : Aurélien Dommergue, directeur

Direction adjointe : Delphine Six, Nicolas Caillon, Thierry Pellarin, Nicolas Gratiot et Gaël Durand

au 1.01.2023 : départ de Gaël Durand – nomination de Florence Naïm rejoint la direction adjointe

- Fin de mandat de la direction au 31.12.2025 - Campagne de candidature mai 2024 - avril 2025
- AG 5 juin ; Consultation des personnels 23-24 juin 2025
- Avis favorable conseil de l'IGE 10 juillet 2025 nomination d'Emmanuel Cosme à la direction adjointe au 1.09.2025 et proposition de la future direction au 1er Janvier 2026
- Avis favorable INRAE et IRD septembre 2025
- Avis favorable pôle PAGE 21 octobre 2025

La Commission recherche est invitée à se prononcer :

1/ sur le changement au sein de la direction de l'IGE au 1.09.2025 avec la nomination d'Emmanuel Cosme à la fonction de directeur adjoint

2/sur le renouvellement de la direction de l'IGE pour le mandat 1.01.2026-31.12.2030

Directeur : Emmanuel Cosme, MCF UGA (Océanographie)

Direction adjointe : Isabelle Ruin, DR CNRS (Socio-hydrologie) ; Thomas Condom, CR IRD (Hydro-glaciologie) et Thierry Faug, IAE INRAE (Mécanique des écoulements gravitaires)

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.

Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 36 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 3 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le renouvellement de la direction de l'IGE pour le mandat 1.01.2026 - 31.12.2030.



Composition direction au 1.01.2023 : Jean-Marc Poncet, directeur

François Millet, directeur adjoint

- Démission de Jean-Marc Poncet le 15 septembre 2024 – Intérim assuré par la directrice de l'IRIG, Pascale Bayle-Guillemaud
- Candidature de Raphaël Couturier en octobre 2024 – prise de fonction le 2.04.2025
- Note de nomination CEA-DRF du 22 avril 2025
- AG DSBT 5 juin 2025
- Recueil (anonymisé) d'avis sur la composition de la direction via le conseil d'unité
- Conseil du DSBT 13.10.2025
- Avis favorable pôle PEM 23 octobre 2025

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement de la direction du DSBT pour le mandat 1.04.2025-31.03.2029

Directeur : Raphaël Couturier, ingénieur-chercheur CEA

Directeur adjoint : Jean-Marc Duval, ingénieur-chercheur CEA

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.

Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 36 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 3 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de renouvellement de la direction du DSBT pour le mandat 1.04.2025-31.03.2029.

Composition direction au 1.01.2021 : Manuel Houzet, directeur

Direction adjointe : Xavier Jehl et Eva Monroy

- Départ d'Eva Monroy au 31.12.2025
- Vote du conseil de PHELIQS 1er juillet 2025
- Avis favorable pôle PEM 23 octobre 2025
- En attente de l'avis du CS Grenoble INP-UGA

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le changement au sein de la direction de PHELIQS au 1.01.2026 avec la nomination de Julien Claudon, DR CEA, à la fonction de directeur adjoint.

La réflexion sur la future direction de PHELIQS (DU et DUA) à partir de 2027 sera finalisée début 2026

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.

Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 37 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 2 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la nomination de Julien Claudon, à la fonction de directeur adjoint de PHELIQS au 1er janvier 2026.



Laboratoire Inter-universitaire de Psychologie

Personnalité, Cognition, Changement Social (LIP/PC2S)

Composition direction au 18.10.2023 : Céline Baeyens, directrice

- Candidature d'Arnaud Carré, PR USMB
- Vote du conseil 4 juillet 2025
- Avis favorable pôle SHS 6 octobre 2025
- Avis nomination USMB 11 septembre 2025

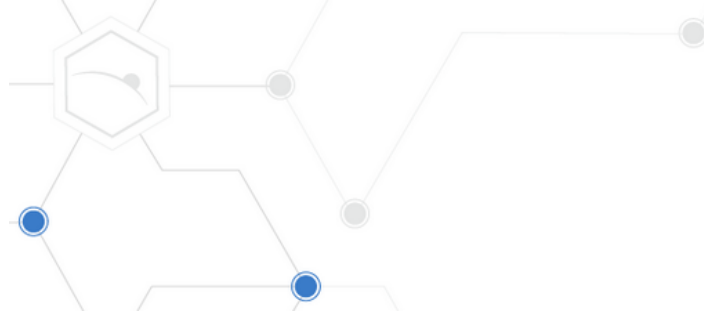
La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le changement au sein de la direction du LIP/PC2S au 1.01.2026 avec la nomination d'Arnaud Carré, PR USMB, à la fonction de directeur adjoint.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.

Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 37 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 2 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la nomination d'Arnaud Carré, à la fonction de directeur adjoint au 1er janvier 2026.



Institut de Planétologie et
d'Astrophysique de Grenoble



Composition direction 1.01.2021-31.12.2025 : Guillaume Dubus, directeur

Direction adjointe : Véronique Vuitton, David Mouillet

- Proposition d'une équipe de direction par intérim 01.01.2026-31.08.2026 avec une équipe partiellement remplacée pour faire un biseau :
 - Guillaume Dubus et Véronique Vuitton poursuivent dans leurs fonctions
 - Départ de David Mouillet
 - Jean-Philippe Berger et Xavier Delfosse rejoignent la direction adjointe
- Avis favorable DAS INSU 17 septembre 2025
- Vote favorable du conseil de l'IPAG 23 octobre 2025
- Avis favorable pôle PAGE 21 octobre 2025

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement de direction de l'IPAG avec la nomination d'une équipe par intérim du 1.01.2026 au 31.08.2026 :

Guillaume Dubus , DR CNRS, directeur

Direction adjointe : Véronique Vuitton (DR CNRS), Jean-Philippe Berger (Astronome), Xavier Delfosse (Astronome)

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.

Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 38 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 1 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le renouvellement de direction de l'IPAG par intérim du 1.01.2026 au 31.08.2026.

Composition direction au 1.01.2021 : Vincent Artero, directeur

Thierry Rabilloud, directeur adjoint

- Thierry Rabilloud quittera la direction en Janvier 2027
- Candidature de Patrice Catty - DUA du LCBM validée en AG – prévision d'un tuilage en 2026
- Vote favorable de l'ensemble des personnels permanents 10 juin 2025
- Vote favorable du conseil 10 juin 2025
- Avis favorable pôle CBS 18 septembre 2025

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la nomination de Patrice Catty, DR CEA, à la fonction de directeur adjoint du LCBM au 1.01.2026.

Equipe de direction au 1.01.2026 :

Vincent Artero, DR CEA, directeur

Direction adjointe : Thierry Rabilloud, DR CNRS, et Patrice Catty, DR CEA

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.

Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 37 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 2 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la nomination de Patrice Catty, à la fonction de directeur adjoint au 1er janvier 2026.

Règlement intérieur Unités de recherche



Le Règlement intérieur



Nouveau Règlement Intérieur du G2Elab

- **Calendrier**

- Passage le 12 octobre 2023 au CDL du G2Elab
- Juin 2024 : CS Grenoble INP - UGA
- Décembre 2024 : signature CNRS exceptionnellement en l'absence du VP recherche UGA
- Janvier 2025 : passage en Commission recherche CAc UGA : demande de modifications
- Juin 2025 : mise à jour avec les remarques de la CR et conformément au modèle de RI de l'UGA et dernière relecture
- Novembre 2025 : passage en Commission recherche CAc UGA

DISCUSSION

Olivier Gallot-Lavallée : l'écriture inclusive a été supprimée du RI. La précédente direction a eu un mandat plus long que la normale. Est-ce une volonté d'allonger le mandat de direction à l'avenir ?

Philippe Roux : le CNRS souhaite démarrer au 1er janvier 2027 ce qui implique une prolongation d'un an de la direction en cours. Il n'y a pas de volonté d'allonger la durée du mandat au-delà de 5 ans.

Serge Slama : le tribunal administratif de Grenoble a remis en question la méthode inclusive intégrale. Je préconise plutôt la méthode épiciène dite "douce", c'est-à-dire pas l'inclusif intégral, qui peut poser des problèmes de lecture. Il est possible d'inclure les deux genres sans alourdir le texte.

Moïra Courseaux : il y a une annexe complète sur les ZRR avec, en page 27, la vérification de l'identité des visiteurs. Dans un cadre syndical, la CGT a accès aux bureaux pour distribuer des documents. Cela est autorisé dans le règlement intérieur de l'UGA mais ce droit est entravé dans ce type de RI. On a une question sur l'accès aux bureaux de laboratoires classés ZRR. Quels sont les autres laboratoires ZRR ? Quels sont leur RI ? On aimerait pouvoir vérifier les différences et savoir s'il y aurait une marge de manœuvre sur ces niveaux de restrictions.

Philippe Roux : la question des ZRR est souvent à géométrie variable. On peut avoir des zones ZRR, des bâtiments, des salles ZRR. Cela dépend des surfaces expérimentales qui doivent être protégées, des espaces badgés. C'est un sujet intéressant ne serait-ce pour connaître les conditions notamment pour les structures qui évolueraient en ZRR. Stéphanie Fournier, en charge de la sécurité défense pourrait peut-être venir nous informer sur ces questions. Cette personne est intervenue en réunion des DU.

La commission de la recherche du conseil académique de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025 est invitée à valider le règlement intérieur du G2Elab.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission. Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 23 |
| Voix défavorables | 6 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 10 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche valide, à la majorité de ses membres présents et représentés, le règlement intérieur du G2Elab.



Mise à jour du RI du GRESEC, Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication

À partir du début de l'année 2025, dans la perspective des élections visant à renouveler la direction du GRESEC, l'équipe exprime sa volonté de repenser la gouvernance de l'UR (environ 35 EC et 30 doctorants) ainsi que son règlement intérieur, dont la dernière version remonte à 2020.

⇒ Travail à partir du modèle de RI de l'UGA et en collaboration avec Mme Fiodorov

⇒ Évolutions : élargissement du conseil de labo à la demande des membres de l'unité (passage de 12 à 17 membres) et création d'un comité de direction regroupant DU, DU adjoint/adjointe et Resp. admin. + 4 responsables des axes scientifiques de l'unité

⇒ Modèle de RI voté par l'AG du GRESEC via balotilo (clôture du vote le 26 août 2025), résultats : oui à 100 %, participation 72 %, 21 oui et 2 NSP.

⇒ Enjeu : procéder à des élections en AG avant fin 2025 et présenter cette nouvelle gouvernance au Hcéres le 17 novembre (dans la partie trajectoire).

Avis de la Commission recherche du CAc de l'UGA : 6 novembre 2025

DISCUSSION

Serge Slama : nous avons sollicité l'avis de Coriandre Vilain sur le RI.

Coriandre Vilain : il y avait des petites questions de fond.

Martine Fiodorov : nous avons travaillé avec l'équipe de direction du GRESEC pour qu'ils comprennent les remarques. La nouvelle version intègre bien nos retours.

Coriandre Vilain : un des points qui avait été mis en avant concernait les droits de propriété intellectuelle notamment pour les stagiaires, dicit dans le RI : « Les stagiaires s'engagent à céder aux établissements employeurs de l'Unité les droits de propriété intellectuelle attachés aux résultats qu'ils pourraient obtenir ou qu'ils pourraient contribuer à obtenir pendant le stage au sein du laboratoire. En contrepartie, un prix de cession sera fixé dans une convention ultérieure. » Il s'agit d'un point qui resterait à clarifier.

Serge Slama : il s'agit de l'article 18 qui est dans le modèle de RI UGA.

Martine Fiodorov : je rappelle que le modèle de RI UGA a été adopté en 2021 en reprenant 80% du RI du CNRS et avec des ajouts faits à l'issue d'un travail de concertation avec les représentants des personnels. Un travail plus général devrait être conduit avec les RH si le modèle devait évoluer.

Serge Slama : contrairement au RI du G2Elab qui nécessitait des corrections, ce RI est conforme au modèle de RI UGA.

La commission de la recherche du conseil académique de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025 est invitée à valider le règlement intérieur du GRESEC.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission. Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 36 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 3 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche valide, à la majorité de ses membres présents et représentés, le règlement intérieur du GRESEC.



UGA
Université
Grenoble Alpes

**Appel à projets
Cross Disciplinary Programs
CDP 2026**

CR 6 novembre 2025

Étapes et calendrier

► Bilan et perspectives des CDP 2022

- Journées scientifiques internationales (JSI) : 2, 3 et 4 juin 2025
- Retour écrit aux porteurs : 16 juillet 2025
- Rencontres du Vice-président recherche avec les co-porteurs : mi-août / fin septembre 2025

► Validation des enveloppes budgétaires des volets IDeX : 11 juillet 2025 (Directoire UGA élargi)

► Appel à projets CDP 2026

- AMI CDP : validation des modalités par le Directoire UGA élargi et lancement de l'AMI (5 sept. 2025) ; dépôt des MI (14 oct. 2025) ; audition des MI (22-23 oct. 2025) ; retour aux porteurs (4 nov. 2025)
- AaP CDP :
 - Validation du cahier des charges par le Directoire UGA élargi : 24 octobre 2025
 - Présentation du cahier des charges à la Commission Recherche : 6 novembre 2025
 - Publication de l'AaP : 14 novembre 2025 au plus tard
 - Transmission des résumés des projets par mail : 10 décembre 2025 à 12h00
 - Date de soumission des projets : 17 décembre 2025 à 12h00
 - Évaluation : du 18 décembre 2025 au 23 mars 2026
 - Auditions des projets : 2 et 3 avril 2026
 - Sélection : 13 et 15 avril 2026
 - Labellisation par le directoire UGA élargi et publication des résultats : 17 avril 2026
 - Début des projets CDP = 1 juin 2026

Principes et objectifs

L'appel à projets CDP vise à fournir les moyens humains, scientifiques, techniques et administratifs permettant de construire de nouvelles communautés scientifiques interdisciplinaires ou de conforter des communautés existantes s'inscrivant dans la stratégie de l'UGA.

► **Deux étapes** : appel à manifestation d'intérêt (intentions de projets) et appel à projets (projets scientifiques).

► **Deux volets** :

Nouveaux CDP 2026

Faire émerger de nouvelles communautés scientifiques interdisciplinaires

Éligibles : laboratoires de recherche de l'UGA ou associés (CEA-DRT), soit l'ensemble de la communauté scientifique et académique (chercheurs, enseignants-chercheurs et assimilés) de l'UGA sans restriction en termes de disciplines ou de méthodologies.

Non éligibles : CDP labellisés en 2016, 2017, 2022.

Prolongation des CDP 2022

Ancrer les actions dans la durée et déployer une dynamique pérenne pour ces projets

Éligibles : CDP labellisés en 2022.

Non éligibles : CDP labellisés en 2016, 2017.

► **Durée des projets** : du 1^{er} juin 2026 au 31 décembre 2030.

Critères de recevabilité

- ▶ Le porteur du projet ou les co-porteurs (4 maximum) du projet doivent être des membres permanents (chercheur, enseignant-chercheur ou assimilé) d'une unité de recherche de l'UGA ou associés (CEA-DRT). Une même personne ne peut porter ou co-porter qu'un seul projet.
- ▶ Après la labellisation d'un projet, un des co-porteurs sera identifié comme co-porteur correspondant. Un personnel émérite ne peut pas être porteur ou co-porteur.
- ▶ Les projets doivent rassembler des équipes de recherche de différents laboratoires appartenant à au moins deux pôles de recherche ou au moins un pôle de recherche et la DRT du CEA.

Critères d'éligibilité

- ▶ Seuls les projets scientifiques multi-laboratoires, inter-pôles, interdisciplinaires* sont éligibles.
- ▶ L'interdisciplinarité doit faire émerger de nouvelles connaissances et/ou de nouveaux savoir-faire pour chaque discipline impliquée, au-delà d'une implication méthodologique ou technique. La seule utilisation d'une méthodologie issue d'une discipline dans le cadre d'une thématique relevant d'une autre discipline ne constitue pas une interdisciplinarité.
- ▶ De plus, seules les disciplines impliquées de manière significative en termes de personnels chercheurs, enseignants-chercheurs et assimilés seront prises en compte.

interdisciplinaires* : les projets doivent s'assurer du croisement des champs disciplinaires SHS (sciences humaines, politiques et sociales) et STS (sciences, technologies, santé).

Critères d'évaluation

- ▶ **Trois critères sont utilisés pour évaluer les projets déposés, sans hiérarchie entre eux:**
 - ▶ Qualité du projet
 - ▶ Impact du projet
 - ▶ Implémentation du projet

Qualité du projet

- ▶ Originalité et qualité du projet du point de vue scientifique et méthodologique,
- ▶ Ambition des questions scientifiques posées pour les différentes disciplines impliquées,
- ▶ Ancrage dans la stratégie scientifique de l'UGA*,
- ▶ Nature des résultats attendus (théoriques, pratiques, technologiques, scientifiques, méthodologiques),
- ▶ Conception et pratique de l'interdisciplinarité,
- ▶ Cohérence du consortium eu égard aux enjeux d'interdisciplinarité, scientifiques et méthodologiques.

* Sous-critère non évalué par les experts extérieurs.

Impact du projet

- ▶ Contribution à la réponse à des enjeux sociétaux majeurs et à l'interdisciplinarité sur le site grenoblois,
- ▶ Stratégie de dissémination des résultats et des méthodologies,
- ▶ Ambition de la valorisation des résultats de recherche,
- ▶ Qualité des actions proposées à l'interface science-société,
- ▶ Articulation avec les collaborations internationales de l'UGA*,
- ▶ Contribution à la formation au sein de l'UGA*,
- ▶ Ambition des engagements à lever des financements complémentaires,
- ▶ Engagement à organiser des manifestations scientifiques internationales à l'UGA,
- ▶ Stratégie de mutualisation des outils et des méthodologies développés, le cas échéant en lien avec les plates-formes technologiques de l'UGA.

* Sous-critère non évalué par les experts extérieurs.

Implémentation du projet

- ▶ Gouvernance : cohérence par rapport à l'ambition du projet conformément à ses objectifs, respect de la parité en particulier dans le portage du projet,
- ▶ Articulation avec les projets stratégiques de l'UGA (LabEx, SFR, FR, etc.). Le cas échéant, prise en compte des éventuels financements par les stratégies nationales du programme France 2030*,
- ▶ Faisabilité, gestion des risques,
- ▶ Justification du budget demandé,
- ▶ Critère supplémentaire concernant les communautés issues de CDP labellisés en 2022 : développement d'une stratégie permettant un autofinancement de la communauté à l'issue du CDP.

* Sous-critère non évalué par les experts extérieurs.

Demande financière

- ▶ Les financements sont accordés sur projet et devront justifier du besoin des moyens demandés.
- ▶ La demande financière du projet peut inclure :
 - Des dépenses en masse salariale pour le financement de doctorants, post-doctorants, personnels en appui à la recherche, visiteurs, indemnités de stages, bourses de Master, etc.
 - Des dépenses de fonctionnement : consommables, frais de déplacement, prestations de service, etc.
 - Des dépenses d'investissement en équipement.

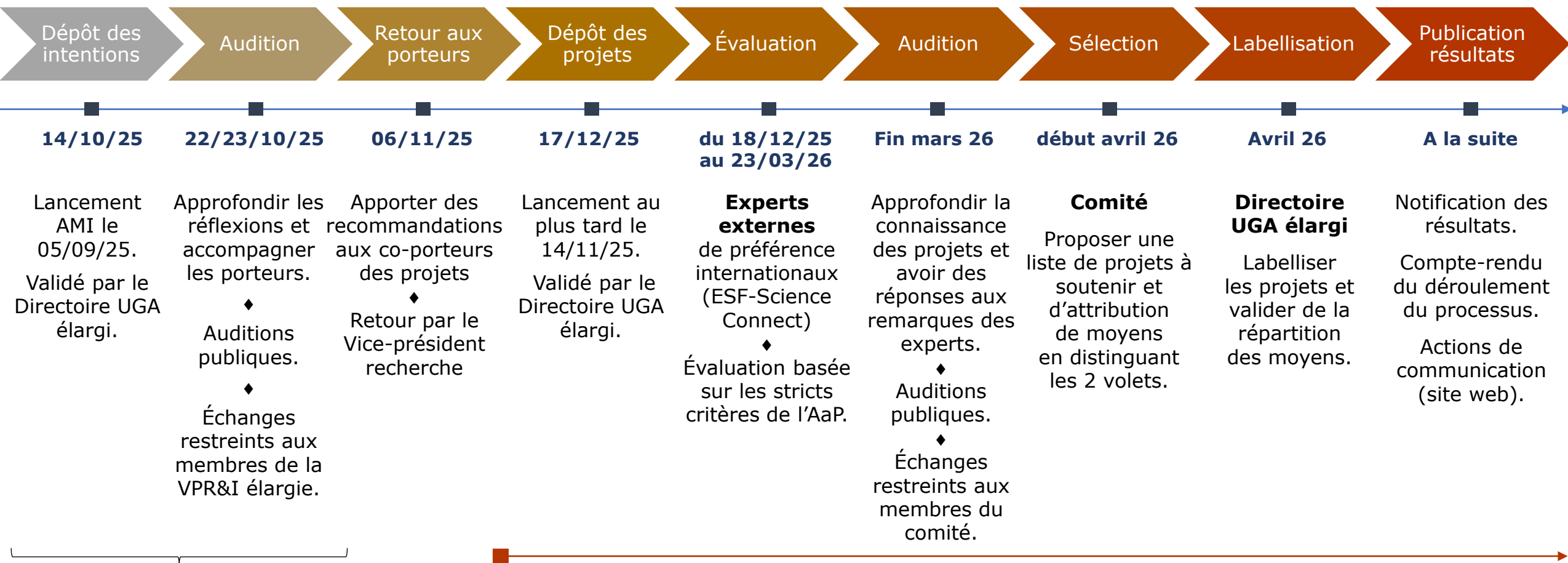
| Finances | Nouveaux CDP 2026 | Prolongation CDP 2022 |
|--|------------------------|-----------------------|
| Fourchette de financement | Entre 500 k€ et 1,2 M€ | Entre 300 et 800 k€ |
| Budget total indicatif (à ajuster en fonction du nombre de projets soumis) | 6 à 8 M€ | 3 à 5 M€ |

- ▶ Si le projet fait suite à un projet CDP 2022, il est attendu que le projet explicite une stratégie de levée de fonds extérieurs à l'UGA ou de contribution en nature de partenaires.
- ▶ Le budget du projet peut inclure des co-financements internes (UGA) ou externes, nationaux ou internationaux. Le montant accordé pourra être ajusté par rapport au montant demandé, notamment en cas de moyens d'ores et déjà disponibles dans le consortium pour la réalisation du projet. A ce sujet, la plus grande transparence est attendue de la part des proposant dans le formulaire de dépôt et une déclaration insincère sera un motif de rejet du projet.

Dossier de soumission

- ▶ Le dossier de soumission est rédigé en anglais. Il est composé des éléments suivants :
- ▶ Description scientifique du projet (max. 20 pages au total, Calibri 11pt, interligne simple) :
 - Qualité du projet (max. 5 pages)
 - Impact du projet (max. 5 pages)
 - Implémentation du projet incluant une justification du budget demandé (max. 5 pages)Pour chaque critère, la partie dédiée traitera de chacun des sous-critères
- ▶ Le cas échéant, lettres signées d'engagement financier de partenaires,
- ▶ CV en anglais des co-porteurs le cas échéant,
- ▶ Résumés,
- ▶ Liste des personnels impliqués.

Processus et calendrier



Étapes non obligatoires pour postuler à l'AaP

Pas d'accompagnement scientifique des projets • Application des règles de traitement des liens d'intérêt

Résultats de l'AMI

- ▶ 27 intentions de projet déposées
 - 19 nouveaux projets
 - 8 CDP 2022
- ▶ Implication des pôles de recherche dans les projets

| Pôle de recherche | Nouveaux projets | CDP 2022 |
|-------------------|------------------|----------|
| CBS | 15 | 5 |
| MSTIC | 11 | 6 |
| PAGE | 5 | 1 |
| PEM | 15 | 6 |
| PSS | 10 | 4 |
| SHS | 17 | 8 |

Rappel du calendrier

- Lancement de l'AMI : 5 septembre 2025
- Dépôt des intentions de projet : 14 octobre 2025
- Journées de présentation : 22 et 23 octobre 2025 (après-midi pour les 2 jours)

Liste des intentions de projet : nouveaux projets (1/2)

| Acronyme du projet | Titre du projet | Co-porteurs | Structures IDeX UGA | Partenaires externes | CBS | MSTIC | PAGE | PEM | PSS | SHS |
|--------------------------|---|--|--|--|-----|-------|------|-----|-----|-----|
| Alps in Resonance | Pushing the boundaries of magnetic resonance – transforming healthcare, energy and materials | BOISBOUVIER Jerome, COJEAN Salomé, DE PAEPE Gael, ELENA-HERRMANN Bénédicte, | CERMAV, DCM, DSBT, IAB, IBS, LaRAC, LCBM, LNCMI, MEM, SyMMES / CEA-Liten | | X | | | X | | X |
| ARIVE | Alliances d'universités européennes, Recherche, Innovation, Valeurs, Europe | BRÜCKERT Franz, CHEVALLIER-GOVERS Constance | AE&CC, CERAG, CESICE, CRJ, ISTERre, LMGP, Pacte / INNOVACS, LabEx Architectures | Grenoble Angels | X | | X | X | X | X |
| CADHO | Cardiovascular Digital Health Data Observatory | BARONE-ROCHETTE Gilles, BOSSON Jean-Luc, MARTIN-JUCHAT Fabienne, UZU Gaelle | IAB, IGE, GRESEC, LRB, TIMC / | | X | | X | | | X |
| ÉcoIndus | Vers de nouveaux écosystèmes industriels soutenable et résilients | EVARD Damien | AGEIS, CERAG, CERMAV, DCM, GAEL, G-SCOP, LEPMI, LGP2, LIG, LMGP, LRP, Pacte / | | X | X | | X | | X |
| ECOMATTER | Matériaux éco-responsable pour l'énergie | THIVEL Pierre-Xavier, VERON Muriel, VILLEVIEILLE Claire | CERAG, CERMAV, GAEL, LEPMI, LGP2, LMGP, LRP, MEM, SIMAP / Labex MateriAlps | ESRF, ILL | | | | X | | |
| EDUCA+ | Éducation et Apprentissage : pour une société plus apprenante, équitable et inclusive. | NURRA Cécile | AGEIS, CERAG, GIN, GIPSA-lab, ILCEA4, IPhIG, LaRAC, LIDILEM, LIG, LIP/PC2S, LJK, LPNC, Pacte, SENS, TIMC / CHUGA (CRTLA, UCAP), Labex CERCOG, Pôle Pilote Pégase, et lien avec d'autres projets possible (AlimXX, PerfHealth, Foresee) | IRD, Rectorat, Ville de Grenoble, association diverses | X | X | | | X | X |
| EX-CELLS | Extra cellular matrices: An interdisciplinary exploration of living cells frontiers | GOYARD David, LE GUEVEL Xavier, RICHARD MILLOT Emeline, VIVES Romain | BGE, CERMAV, DCM, DPM, GAEL, IAB, IBS, LIPHy, LPCV, LPNC, LRP, LTM, MEM, Pacte, TIMC / | ILL, ESRF | X | X | | X | | X |
| FOCUSIN3G | Focused Ultrasound and Innovations in Neurology, Neuro-Oncology and Neuro-Psychiatry in Grenoble. | ADAM Jean-François, ARNAL Bastien, DETANTE Olivier, RAFFIN Estelle | Brain Tech Lab, CERMAV, GIN, IAB, LIPHy, LPNC, LPSC, LRB, STROBE / CEA-DRT (LETI), Labex CERCOG, Labex GIMeD, Fédération Olimpics, Graduate School @ UGA | | X | | X | X | | X |
| Life Paths | Trajectoires de vie : conception et analyse interdisciplinaires | BAZZOLI Caroline, BEAULANDE-BARRAUD Véronique, GENSEL Jérôme, NTSAME SIMA Murielle | LIG, LIP/PC2S, LITT&ArTS, LJK, LUHCIE, Pacte, SENS, TIMC / CHUGA, GRICAD, SOSI DACCORD | | X | X | | | X | X |
| MOVE | Mobility for a Viable & Equitable future) – Mobilité durable et équitable pour demain | CANUDAS DE WIT Carlos, CUNG Vandat, IONESCU Oana | CERAG, G2Elab, GAEL, GIPSA-Lab, G-SCOP, LIG, Pacte / | | X | X | | X | X | X |
| NEXUS | Nexus socio-écologiques : Limites, Échelles, Décisions, Institutions, Pouvoirs | GALLOT-LAVALLEE Olivier, MANDIL Guillaume, RONCATO TOUNSI Christophe | 3SR, CERAG, CREG, CRJ, EDYTEM, G2Elab, GAEL, GIPSA-lab, G-SCOP, IGE, ILCEA4, IPAG, ISTERre, LECA, LIG, LIPHy, LJK, LPSC, Institut Néel, Pacte, VERIMAG / INRIA STEEP, RESET, IdEX Green University | | | X | | X | X | X |
| PACT | Patient Au Centre de la Transplantation Recherches en transplantation centrée sur le patient : donner du sens, améliorer le suivi et soutenir les innovations | GERMI Raphaële, JOUVE Thomas | BGE, HP2, IAB, IBS, LIP/PC2S, TIMC / INRIA, CHUGA | | X | | | | | X |
| PAMPA | Peptides Anti-Microbiens et Propriétés Antibiotiques | BOISSET Sandrine, DUARTE Victor, ROUPIOZ Yoann, WONG Yung-Sing | DCM, DPM, IBS, LCBM, LIP/PC2S, LJK, SyMMES, TIMC / LETI/DTIS, CHUGA, Labex Arcane, Gral, Gimed, Persyval | ILL | X | X | | X | | X |

Liste des intentions de projet : nouveaux projets (2/2)

| Acronyme du projet | Titre du projet | Co-porteurs | Structures IDeX UGA | Partenaires externes | CBS | MSTIC | PAGE | PEM | PSS | SHS |
|--------------------|---|---|---|-------------------------------|-----|-------|------|-----|-----|-----|
| PARCELL | Papier et matériaux cellulose | CARRET Sébastien, DESLOGES Isabelle, MANTOUX Arnaud | 3SR, AAU, AE&CC, BGE, CERAG, CERMAV, DCM, DPM, G-SCOP, LaRAC, LARHRA, LGP2, LIPhy, LRP, SIMaP / Leti | | X | X | | X | X | X |
| RANDIT | Rare Neuromuscular Diseases and Innovative Therapeutics | FAURE Julien, DUBOUCHAUD Hervé, GUILLAND Marie-Laure, REYNOIRD Nicolas | GIN, IAB, IF, LBFA, LIPhy, Pacte, STROBE / | Cytoo | X | X | | X | | X |
| REBOOT | des outils pour un numérique durable | BARON Thierry, RASTELLO Fabrice | CERAG, CROMA, G2Elab, GAEL, G-SCOP, LCIS, LMGP, LTM, Institut Néel, Pheliq, SPINTEC, TIMA / CEA DRT Leti, List, LN2, INRIA, Labex μ Electronics | Université Catholique Louvain | | | | X | X | X |
| SciBien | Sciences et Bien-être | ABORD-DE-CHATILLON Emmanuel, BARBADO Maud, KURTYKA Oliwia, LAVASTRE Olivier | CERAG, CIC, CROMA, GAEL, LAMA / CHUGA | | | X | | X | X | |
| SnowCosme | Snow as a living and transforming material | FRANCOIS Hugues, LAROSE Catherine, MARECHAL Eric, PUISSANT Jérémy | 3SR, CARTEL, CEN, EDYTEM, GRESEC, IBS, IGE, IPAG, ISTERre, LECA, LESSEM, LPCV, MEM, PACTE, SIMaP / Labex OSUG, ITTEM, GRAL, ARCANE, Tec21 | | X | | X | X | X | X |
| Space4Society | L'espace au service de la société | MORAUX Estelle, VUONG Tan-Phu | AAU, Brain Tech Lab, CRJ, CROMA, G2Elab, GIPSA-lab, GRESEC, IGE, IPAG, ISTERre, LIG, LIPhy, Pacte / CEA Leti | Grenoble Alpes Metropole | X | X | X | X | X | X |

Liste des intentions de projet : CDP 2022

| Acronyme du projet | Titre du projet | Co-porteurs | Structures IDeX UGA | Partenaires externes | CBS | MSTIC | PAGE | PEM | PSS | SHS |
|----------------------------------|--|---|--|---|-----|-------|------|-----|-----|-----|
| mHC-NG | My Health Companions Next Generation | DELALLEAU Alexandre, FONTECAVE-JALLON Julie, MARTIN-JUCHAT Fabienne | CIC, GIN, GRESEC, IPhIG, LIG, LIP/PC2S, LRB, SIMaP, TIMC / CEA-LETI, CHUGA | | X | X | | X | | X |
| PowerAlps | PowerAlps Institute | GUILHOT Laetitia, GWOZIECKI Romain, SCHANEN Jean-Luc | CREG, G2ELab, G-SCOP, LIDILEM, LMGP, Institut Néel, Pacte, SIMaP / CEA LETI, CEA LITEN | Ampere, Magellan | | | | X | X | X |
| Grenoble-Neurotech | Neurotechnologies for functional rehabilitation | AKSENOVA Tetiana, BANO Edwige, POLOSAN Mircea, YVERT Blaise | CROMA, GIN, IPhIG, LMGP, LTM, Institut Néel, TIMA, TIMC / CEA-DRT-CLINATEC, CHUGA service de psychiatrie | Université Catholique de Lille | X | X | | X | | X |
| MUSITOX2 | Multi Résolution Simultanée et multimodalité en tomographie à rayons X | BASTIN Malika, BRUN Emmanuel, LHUISSIER Pierre, ROLLAND DU ROSCOAT Sabine | 3SR, CEN, IAB, ISTerre, LEGI, LEPMI, LGP2, LIPhy, LITT&ArTS, LUHCIE, MEM, Institut Néel, SIMaP, STROBE, TIMC / Tec21, MATERIALPS, OSUG, GIMED, BU Droit et Lettres UGA | Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Grenoble, Musée dauphinois, Cinémathèque de Grenoble | X | X | | X | | X |
| S3IQUA ou SHS for Quantum | S3IQUA : sovereignty, security, sustainability for interdisciplinarity in quantum | FAVREAU Amélie | CERAG, CESICE, CRJ, IPhIG / FR INNOVACS ET QUANTALPS, CDP REBOOT, Institut CYBERALPS, Labex ENERGYALPS | Université de Sherbrooke, Université d'Ottawa, CNRS@Create Singapour | | X | | X | X | X |
| DefiCO2 2.0 | La valorisation du CO2 : un défi pour la science, un défi pour la société | ARTERO Vincent, BLANDIN Véronique, DUBOC Carole, REVERDY Thomas | CERAG, CERMAV, DCM, GAEL, G-SCOP, IBS, ISTerre, LCBM, LEPMI, LIPhy, LPCV, MEM, Pacte, SyMMES / LITEN, LMPG, CEA-DRT, Arcane, MateriAlps, gral, Tec21 | ClubCO2, GDR solar fuel, Sunenergy | X | | X | X | X | X |
| Sport Perf Health 2.0 | Sport & Activité Physique : Structuration interdisciplinaire de la recherche sur les facteurs de performance et de santé | CHALABAEV Aïna, VERGES Samuel | AGEIS, GIN, GIPSA-lab, HP2, LaRAC, LBFA, LJK, LPNC, Pacte, SENS, TIMC / CEA DRT Leti, Fondation UGA | Associations sportives, industriels et start-ups, collectivités locales | X | X | | | X | X |
| BOOT2 | roBOTs for real wOrld interacTion | AYCARD Olivier, JEOFFRION Christine | GIPSA-Lab, G-SCOP, LIG, LIP/PC2S, LPNC, Pacte, TIMC / INRIA | | | X | | | | X |

Modalités d'audition des intentions de projets

- ▶ Dates : 22 et 23 octobre 2025 après-midis (MaCI)
- ▶ Durée : Temps de parole à préciser en fonction du nombre de dépôts, avec une large part laissée aux échanges.
- ▶ Gabarit des présentations : 5 diapositives maximum, en référence aux critères de l'appel à projets :
 - Contexte du projet : questions ouvertes scientifiques, technologiques et méthodologiques, enjeux socio-économiques ou culturels,
 - Description des critères : Qualité • Impact • Implémentation du projet
 - Thème libre (optionnel)
- ▶ Organisation des journées :
 - Coordination par le Vice-président recherche
 - Priorité donnée aux membres de la VPR&I élargie pour échanger avec les co-porteurs
 - En présentiel, sauf exception à étudier pour les porteurs empêchés
- ▶ Journée ouverte à la communauté scientifique
- ▶ Étapes suivantes :
 - Retour aux co-porteurs par le Vice-président recherche le 3-4 novembre.
 - Fin de l'accompagnement scientifique des projets par les membres de la VPR&I élargie et application de la charte de confidentialité et de déontologie.

Focus sur l'évaluation des projets

- ▶ L'expertise des projets sera confiée à ESF-Science Connect.
- ▶ Chaque projet sera expertisé par 3 évaluateurs extérieurs au périmètre UGA, de préférence internationaux.
- ▶ La fiche d'évaluation est strictement limitée aux critères et sous-critères du cahier des charges de l'AaP.
- ▶ Les fiches d'évaluation seront transmises aux co-porteurs le 24 mars 2026, afin qu'ils puissent apporter des éléments de réponse aux éventuelles remarques et interrogations lors des auditions.
- ▶ Les experts sont soumis aux règles de confidentialité et de déontologie de l'UGA. Ils signent une charte de déclaration d'absence de lien avec le projet.
- ▶ Au moment du dépôt des projets, les co-porteurs peuvent signaler des experts avec lesquels ils sont en situation de lien d'intérêt. La liste des déclarations sera transmise à ESF-Science Connect.
- ▶ La période d'évaluation des projets se déroulera entre le 18 décembre 2025 et le 23 mars 2026

Focus sur la sélection des projets 1/2

► Le comité

- Le comité est composé des membres de la Vice-Présidence Recherche et Innovation élargie, incluant notamment un membre de la direction de chaque pôle de recherche.
- En cas d'exclusion d'un membre ou d'impossibilité à participer aux auditions et aux réunions, l'institution procède à la nomination d'un nouveau membre.
- Le comité est présidé par le Vice-Président Recherche de l'UGA.
- Publication de la composition nominative avant le 19 novembre 2025. Ajustements éventuels en cas de lien d'intérêt avec les projets soumis.
- Désignation en cours de 3 observateurs par la Commission de la recherche pour suivre les questions de déontologie et de traitement des liens d'intérêt dans le cadre du processus de sélection des projets.

► Règles générales de fonctionnement

- Le comité s'appuie sur les avis et recommandations des experts et les éléments apportés lors des auditions.
- Le comité prend en compte les critères de sélection des projets et les éléments de stratégie de l'UGA. Il veille à l'équilibre entre pôles de recherche et à la diversité thématique des projets retenus.
- Il argumente ses propositions sur les deux plans scientifique et stratégique.
- Le comité établit une proposition de projets à soutenir et d'attribution de moyens en distinguant les CDP 2026 et les CDP 2022.

Focus sur la sélection des projets 2/2

▶ Principes organisationnels

- Participation en présentiel et en intégralité à toutes les réunions du comité. Dans le cas contraire, pas de participation aux votes individuels et collectifs et exclusion du comité.
- Présence obligatoire aux auditions des projets.
- Pas de nomination de suppléant ni de représentant.

▶ Des points d'étape seront présentés à la Commission de recherche du CAc de l'UGA.

▶ Le directoire UGA élargi labellise les projets et valide la répartition des moyens. Il est garant du respect de la politique et de la stratégie de l'UGA.

Règles de déontologie

- ▶ Les obligations et règles en matière de confidentialité, de déontologie et de traitement des liens d'intérêt se conforment aux principes votés par le Conseil d'Administration de l'UGA en date du 11 octobre 2021.
- ▶ Aucun porteur ou co-porteur de projet ne peut être membre du comité de sélection CDP, d'un directoire d'un pôle de recherche, de la Vice-Présidence Recherche et Innovation ni du directoire IdEx UGA.
- ▶ Pour suivre les questions de déontologie et de traitement des liens d'intérêt dans le cadre du processus de sélection des projets de l'appel CDP, la Commission de la Recherche désignera trois observateurs qui assisteront aux réunions du comité.
- ▶ Les observateurs rendront compte du traitement des questions de déontologie et des liens d'intérêt.

DISCUSSION

Moïra Courseaux : l'UGA consacre un budget de 6 à 8 millions d'euros pour les projets CDP, 3 à 5 millions pour les prolongations. Il nous semble très important d'aborder, en parallèle de ce sujet, le fait que l'UGA essaye de récupérer 800k€ sur le budget des laboratoires en annonçant vouloir doubler d'ici 3 ans les frais d'infrastructures, ce qui met concrètement en danger plusieurs laboratoires. La CGT et la FSU réclament depuis des années la possibilité d'alimenter les dotations récurrentes des laboratoires plutôt que de faire des AàP qui alimentent la concurrence entre collègues et privilégient les financements à court terme. C'est exactement l'inverse qui est en train de se produire. La CGT demande l'avis de la CR sur la hausse des frais d'infrastructure et, dans le cas où aucun retour en arrière ne serait possible sur cette mesure, la CGT votera contre le cadrage de l'AàP CDP.

Philippe Roux : j'ai deux diapos à vous présenter sur les frais d'infrastructures ; hors éléments de cadrage on peut en parler. J'attire votre attention sur le fait qu'il ne faut pas confondre les enveloppes mobilisées ici. Les CDP relèvent du financement IdEx, dans le cadre des projets de structuration pour la communauté. On ne peut pas les assimiler à une dotation aux unités, laquelle doit être prélevée sur un autre volet du budget de l'UGA. Il ne m'est pas possible de prendre quelques millions d'euros dévolus aux CDP pour les reverser en dotation : cela ne serait pas justifiable au regard des règles d'utilisation des moyens de l'IdEx. Cela étant posé, nous pouvons discuter des frais d'infrastructure et de la stratégie de l'UGA consistant à les augmenter afin de permettre des investissements. Concernant les AàP, j'ai été élu sur un programme proposant de limiter le recours aux appels à projets pour financer la recherche. Nous proposons une forme de souplesse visant à remettre les chercheurs et les laboratoires au cœur du dispositif et de leur propre calendrier. Les CDP sont des dispositifs de long terme. Ils ont démarré en 2015-2016. Dix ans plus tard, nous avons des communautés qui vivent de ces financements et qui ont acquis une visibilité nationale et internationale remarquable.

Francis Lazarus : y a-t-il des éléments concrets ?

Philippe Roux : les effets leviers en termes de financement obtenus par les PEPR des CDP est de 4 pour 1. L'apport que nous avons versé de 500k€ a permis aux communautés d'aller chercher en national ou international des projets 4 fois plus onéreux.

Francis Lazarus : financièrement, cela peut rapporter, mais quelles sont les retombées concrètes en matière de production et d'impact scientifiques ? est-ce que l'université de Grenoble est citée grâce aux CDP ?

Serge Slama : j'ai demandé expressément que les bilans soient produits et ils sont en ligne. Vous pouvez vérifier les bilans des 21 projets.

Carole Duboc : en termes de financement, il est clair que l'effet levier est bien réel. Grâce au CDP, nous avons pu mettre en place un électrolyseur. Il a toutefois fallu du temps pour apprendre à travailler ensemble, notamment avec des partenaires en SHS et en sciences de l'ingénieur — étant moi-même chimiste. Cette dynamique de communauté nous a permis de construire un projet plus abouti, mieux aligné avec les attentes en vue d'applications concrètes. Les analyses de cycle de vie, par exemple, interviennent souvent trop tard : le chercheur est déjà fortement engagé dans une trajectoire scientifique et il devient alors difficile de revenir en arrière. On se rend compte, parfois après plusieurs années, que certaines orientations auraient pu être repensées plus tôt et que l'on a perdu des années de recherche.

Francis Lazarus : je parlais de résultats scientifiques. Avons-nous des publications dans de grandes revues comme Nature ?

Pierre Beck : nous avons l'exemple d'une étude publiée dans la revue Nature il y a un peu plus d'une semaine, portant sur le potentiel oxydatif des particules atmosphériques et sur l'impact des particules biologiques. Ce travail établit notamment un lien avec le trafic dans la métropole de Grenoble, ainsi que dans plusieurs grandes métropoles européennes, apporte un éclairage décisif sur ces enjeux. L'équipe du CDP ACME a ainsi pu établir un lien entre l'atmosphère, les particules IgE et la médecine, illustrant pleinement l'intérêt de cette approche interdisciplinaire.

DISCUSSION

Philippe Roux : les 2, 3 et 4 juin les CDP ont présenté les résultats ; si vous aviez eu l'opportunité de participer à ces journées interdisciplinaires, vous auriez pu entendre dans chaque CDP, les projets et réalisations effectués.

Francis Lazarus : je suis venu les 24 et 25 octobre, le peu que j'ai vu ne m'a absolument pas convaincu.

Philippe Roux : vous parlez de l'appel à manifestation d'intérêts, ce n'est pas la même chose. Je parle de la présentation des bilans des CDP les 2, 3 et 4 juin.

Francis Lazarus : cet appel représente une masse d'argent quand même impressionnante ; par projet c'est plus qu'une ANR, c'est 3 fois ce que nous obtenons avec une ANR.

Carole Duboc : nous sommes 150 membres impliqués dans un CDP ; on ne peut pas le comparer à une ANR qui implique quelques personnes.

Francis Lazarus : le financement de base revient au financement de 30 laboratoires sur Grenoble pendant un an ; il y a visiblement un choix stratégique.

Philippe Roux : non, car ce montant ne pourrait pas être versé en dotation pérenne aux laboratoires.

Francis Lazarus : je l'ai bien compris. Toutefois, ce qui me pose problème, c'est que l'objectif en tant que tel n'est pas d'ordre scientifique. Il s'agit de suivre une politique insufflée par des décideurs qui ont choisi une trajectoire plutôt qu'une autre et cela va forcément attirer des personnes plus motivées par l'argent que par l'ambition scientifique.

Jocelyn Chanussot : chaque CDP est un programme scientifique.

Francis Lazarus : un procès s'est tenu il y a quelques années pour des raisons de déontologie.

Serge Slama : dans le cadre du 1er appel CDP il y a eu un conflit d'intérêts qui a été reconnu par le tribunal administratif. En 2021-2022 il a été décidé par la CR d'envoyer des observateurs dans les comités. La VPR UGA a souhaité maintenir cette vigilance. Dans le dernier appel CDP diffusé le 5 septembre, certains aspects n'étaient pas clairs. Vous voyez bien que l'appel a évolué. Nous avons aussi répondu à la demande de présenter des éléments de cadrage aujourd'hui. Les éléments de cadrage sont soumis, le calendrier a été revu à la demande de la CR. Tu estimes que ce n'est pas scientifique ? J'ai la liste des 21 précédents CDP je ne vois pas en quoi ce n'est pas scientifique.

Francis Lazarus : il y a un énorme risque que cet argent soit détourné pour autre chose que ce que l'université devrait faire. A Grenoble on ne met pas la même masse d'argent pour des projets où on ne serait pas forcé d'avoir de la cross disciplinarité.

Philippe Roux : les LabEx c'est 10 millions par an. Si le procès d'intention est d'aller contre cette volonté d'interdisciplinarité, je pense que la recherche dans 20 ans sera interdisciplinaire qu'on le veuille ou non. Nous devons continuer à avancer dans cette trajectoire. C'est difficile mais si on ne le fait pas on se perd en chemin.

Olivier Gallot-Lavallée : je suis favorable à la démarche de promouvoir la transdisciplinarité qu'il faut développer face aux enjeux sociaux écologiques. Les personnels de l'UGA saturent d'appels à projets ; l'UGA devrait donc apaiser cette frénésie en veillant à ne pas rajouter des appels à projets aux trop nombreux appels existants par ailleurs. Je vois un gros point négatif : il est mis en avant dans l'excellence du projet que cela permet d'aller chercher d'autres moyens financiers ailleurs. Pour 1 million injecté on récupère de l'argent ailleurs. Est-ce que ce doit être vraiment un critère ? Tu parlais par ailleurs d'une expertise internationale.

DISCUSSION

Philippe Roux : ESF-Science connect avait été sollicité en 2021-2022 pour les projets soumis à l'époque. L'expertise était de grande qualité et ils avaient respecté le timing de 3 mois avec 3 évaluateurs par projet (experts extérieurs). Tu évoques l'idée d'effet levier et le lien avec la multiplication des appels à projets. Lorsqu'il s'agit d'interdisciplinarité, l'essentiel est que la recherche puisse s'inscrire dans le temps long. Ces CDP, parce qu'ils ont pu avoir plusieurs vies, constituent un véritable cas d'école. L'idée d'aller chercher des financements complémentaires est d'assurer cette pérennité. Quels sont les outils capables de m'assurer un financement dans la durée ? A partir du moment où des communautés sont constituées, structurées et solides, elles doivent pouvoir disposer de leur propre mode de financement et de temps pour développer leurs travaux.

Olivier Gallot-Lavallée : les CDP qui pourraient être reconduits n'ont pas obtenus de financement ailleurs ?

Philippe Roux : en 2017-2018 la 1ère vague de 18 CDP a été lancée. En 2021, s'est posé la question de créer de nouvelles communautés et de poursuivre les communautés existantes. 14 CDP ont été conservés et sur les 18 propositions de nouveaux CDP on a en lancé 7 ; On poursuit le processus. Les vieux CDP de 2017-2018 doivent désormais trouver un moyen de s'autofinancer après 8 ans de vie. L'UGA contribuera, à la marge, à la communauté. On s'occupe des CDP créés en 2021-2022. Pour ceux qui passeront la barre de l'évaluation, on leur propose de continuer au-delà des 4 ans. En parallèle, on génère de nouvelles communautés sur la base des nouveaux projets qui arrivent. Le paysage est tellement changeant. Nous avons eu 27 propositions lors du dernier AMI.

Benoit Rey : je ne sais pas si c'est un indicateur de dynamisme ou plutôt un indicateur d'appauvrissement.

Philippe Roux : l'interdisciplinarité n'est pas naturelle ; si je dois aller travailler avec les SHS, cela me demande du temps et des efforts. C'est une recherche qu'il faut financer.

Guy Parmentier : j'ai une remarque sur le calendrier. On a eu des remontées de nombreux collègues qui trouvent le calendrier trop serré.

Philippe Roux : les CDP qui ont pu présenter leur bilan aux journées scientifiques début juin avaient déjà pu réfléchir à la façon dont ils pouvaient se projeter pour la prochaine vague alors que pour les nouvelles communautés cela n'a démarré qu'au 5 septembre.

Serge Slama : je suis intervenu parce que l'appel n'était pas clair, il y avait deux budgets distincts et des critères pour les sortants et les nouveaux entrants. Cela a été clairement distingué, les nouveaux entrants ne peuvent pas être pénalisés par la procédure appliquée aux sortants. Vers le 5 septembre, j'ai demandé que le calendrier soit bougé d'une dizaine de jours pour qu'il y ait un peu plus de temps et cela a été fait. J'ai vérifié le calendrier de 2022, il était aussi contraignant.

Philippe Roux : l'AMI est une option et non une obligation pour déposer un projet.

Olivier Gallot-Lavallée : est-ce que les critères étaient visibles début septembre ?

Philippe Roux : les critères ont été transmis à l'ensemble des DU. Mes interlocuteurs sont les DU des unités ; je n'ai pas les adresses de tous les personnels. Dès le 5 septembre l'information a été communiquée puis renvoyée le 12, et présentée en réunion des DU le 18 septembre.

Bérangère Deschamps : c'est une chose d'envoyer l'information, c'en est une autre d'expliquer. Lorsqu'il y a de nombreux appels en parallèle, cela nécessite du temps.

Olivier Gallot-Lavallée : serait-il possible de reporter de 3 mois la date butoir pour le dépôt des projets ?

Philippe Roux : cela impliquerait un démarrage au 1er janvier 2027.

Carole Duboc : en 2022 les 2 volets avaient été séparés car les nouveaux CDP ne disposaient pas suffisamment de temps pour rédiger leur projet.

Olivier Gallot-Lavallée : est-ce que le report serait rédhibitoire ?

DISCUSSION

Philippe Roux : le financement de l'IDEX se termine fin décembre 2030. On a la question du financement des thèses. Actuellement on projette des projets de 3 ans et demi. On réduit le temps du projet en décalant le démarrage. La grille de lecture du comité de sélection séparera les deux volets. Quand on réfléchit au 17 décembre, les nouveaux CDP auront à rendre un texte avec des critères, implémentation, impact. Ils auront des évaluations et la phase du comité de sélection vient après les auditions qui se tiendront début avril 2026. Le 17 décembre, écriture du projet (15 à 20 pages) sur une même ligne en séparant les deux volets. 3 mois s'écoulent pour continuer le travail, préparer l'audition et finaliser le projet. Ce calendrier permet de démarrer le 1er juin. Je crains qu'un démarrage le 1er janvier 2027 nous fasse perdre les communautés.

Pierre Lemonde : au niveau du doctorat un démarrage en janvier plutôt qu'en septembre peut faire perdre quasiment 1 an. Concernant l'interdisciplinarité il n'y a pas de question à se poser sur l'ED dans laquelle il faut inscrire le doctorant. Ce dernier s'inscrit dans l'ED de sa directrice ou son directeur de thèse. Je rappelle que les encadrants s'inscrivent dans une discipline, je ne connais pas de spécialiste de l'interdisciplinarité.

Gaëlle Dechamp : vous avez rappelé qu'il faut des SHS dans tous les projets. On vient parfois nous chercher sans savoir ce qu'on l'on fait. Le temps dont on a besoin tient aussi de cette méconnaissance entre les communautés.

Théo Abadie : le calendrier est d'autant plus problématique pour les doctorants en SHS que les thèses durent rarement 3 ans. A titre personnel j'ai démarré ma thèse en février et vais me retrouver dans une période où je ne peux candidater à aucun ATER, j'aurai par conséquent une période de chômage. Etant en cotutelle avec l'Italie en sciences et non en droit, je suis contraint par les 3 ans de thèse imposés en Italie. J'ai, par chance, pu négocier une prolongation d'un an. La problématique de calendrier est indéniable.

Serge Slama : je comprends qu'il faut un peu plus de temps. Honnêtement, aura-t-on plus de 27 projets en repoussant de 3 mois. Il y aura peut-être une meilleure communauté constituée. Autre soucis, les 21 projets qui demandent une prolongation ; si on les arrête ils mettront la clé sous la porte. Nous avons un seul appel avec les mêmes dates, deux budget différents et des critères différents.

Olivier Gallot-Lavallée : pourquoi lancer les deux volets au même moment ?

Philippe Roux : l'avantage est de démarrer ensemble pour des projets de thèses qui se tiennent dans la durée.

Serge Slama : si on décale de 6 mois on sacrifie de futurs doctorants qui auraient pu avoir des financements.

Philippe Roux : dans les AMI j'ai trouvé que les communautés étaient déjà prêtes. Un certain nombre de projets étaient déjà bien ficelés. Je n'ai pas d'inquiétude sur les possibilités de rédiger les 15 à 20 pages pour décembre ; ensuite ils auront 3 mois pour avancer.

Olivier Gallot-Lavallée : la 1ère année on n'est pas en mesure d'exposer nos doctorants sur des sujets dans le cadre de cette nouvelle communauté transdisciplinaire que nous devons construire. Il me semble que l'idée de faire émerger des relations qui n'existaient pas demande du temps et rédiger sans avoir pu avancer sur ces étapes nous expose à ne pas savoir rédiger un écrit de qualité.

Philippe Roux : j'entends que certaines communautés seront plus contraintes la première année que d'autres. On ne peut pas non plus pénaliser celles qui sont prêtes.

La commission de la recherche du conseil académique de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025 est invitée à se prononcer sur les éléments de cadrage de l'AàP CDP 2026.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 16 |
| Voix défavorables | 23 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 0 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche ne valide pas, à la majorité de ses membres présents et représentés, les éléments de cadrage de l'AàP CDP 2026.



Désignation des observateurs dans le cadre de l'AàP CDP 2026



3 candidatures sont annoncées mais les conseillers demandent des précisions sur le rôle, le calendrier et l'implication des observateurs.

Serge Slama décrit son expérience d'observateur lors du précédent mandat de la CR. Les observateurs participent aux réunions du comité CDP en s'installant en retrait dans la salle, sans intervenir. Ils observent la séance et prennent des notes. Il est question de vérifier que les règles de déontologie et de conflits d'intérêts sont respectées. Un travail de restitution est fait devant la CR pour dire si tout s'est bien déroulé ou si des problèmes ont été relevés.

Philippe Roux précise qu'une première réunion devrait être programmée en janvier pour recenser les conflits d'intérêts. Ensuite, il faut être présent aux auditions et aux comités de sélection.

Les conseillers sont invités à transmettre les candidatures ; un vote pourra être lancé lors d'une prochaine séance.

**Approbation
des relevés de décisions
CR plénière du 30 janvier et
du 17 avril 2025**



La commission de la recherche du conseil académique de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025 est invitée à valider le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du cac de l'UGA du 30 janvier 2025.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 34 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 5 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du cac de l'UGA du 30 janvier 2025.

La commission de la recherche du conseil académique de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025 est invitée à valider le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du cac de l'UGA du 17 avril 2025.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

| | |
|---|----|
| Membres en exercice | 47 |
| Membres présents | 24 |
| Membres représentés | 15 |
| Nombre de votants | 39 |
| Voix favorables | 34 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions / refus de prendre part au vote | 5 |

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du cac de l'UGA du 17 avril 2025.



Questions diverses





Evolution des UR en santé

CR 6 novembre

Calendrier

- ▶ Automne 2023 : premières réunions de concertation entre tutelles
- ▶ 15 février 2024 : journée de discussions unités et tutelles, sur la base d'une fiche unité
- ▶ Printemps-été 2024 : discussions sur rapprochements, mobilité d'équipe, ...
- ▶ Octobre 2024 : décision des tutelles quant au renouvellement des unités
- ▶ 30 mai 2025 : soumission des rapports HCERES, avec un premier jet soumis aux tutelles en mars 25
- ▶ Automne-hiver 2025-2026 : comités de visite HCERES
- ▶ Mars-Avril : Retour des évaluations HCERES
- ▶ Passage devant les instances UGA :
 - Printemps 2026 Conseils des pôles (CBS, MSTIC) et CSPM (H3S, EUT, FdS)
 - Juin 2026 CS Grenoble INP-UGA, CSAE UGA et Commission recherche Cac UGA
 - Juillet 2026 CA UGA
- ▶ 1^{er} janvier 2027 : nouveau quinquennal

Le périmètre de discussion

| Unité | UGA | CEA | CNRS | Inria | Inserm |
|----------------|-----|-----|------|-------|--------|
| AGEIS | | | | | |
| BioSanté | | | | | |
| BGE | | | | | |
| Brain Tech Lab | | | | | |
| GIN | | | | | |
| HP2 | | | | | |
| IAB | | | | | |
| IBS | | | | | |
| LBFA | | | | | |
| LRB | | | | | |
| Strobe | | | | | |
| TIMC | | | | | |

► Hors périmètre : Clinatec, LPCV, DPM, CIC

Modalités d'accompagnement des changements

- ▶ Avant été 2023 : sollicitation des unités pour la rédaction à une granularité au choix du DU, d'une fiche avec un SWOT, détaillant axes de recherche à 5-10 ans, avec quelles collaborations locales prévues, plates-formes. Volume de deux pages si au niveau équipe, gabarit fourni.
- ▶ 15 février 2024: Journée publique de présentation par chaque unité, posters équipes, plates-formes ...
- ▶ Mars-Septembre 2024 : discussions pôle CBS, VPR&I, DU, CoPil UR santé.
- ▶ Juin 2024 : Conseil scientifique ou pré-SAB de plusieurs unités.
- ▶ Automne 2024 : Cadrage par les tutelles des périmètres 2027. Echanges avec les porteurs de projet.
- ▶ Hiver 24-25: SAB IAB, BGE, GIN.
- ▶ 10 Février 2025: Visite CNRS INSB / Direction INSERM – revue des unités en santé/biologie

Scénario consolidé février 25

| Unité | Accueille de façon quasi-sûre | Pourrait accueillir | Thématiques |
|----------------|---|---------------------|--|
| AGEIS | pas reconduite | | |
| BioSanté | pas reconduite | | |
| BGE | éq. N. Cherradi de BioSanté ; éq. A. Millet de l'IAB | | Bio-ingénierie |
| Brain Tech Lab | pas reconduite | | |
| GIN | Brain Tech Lab, une partie de STROBE; éq. S. Bailly de BioSanté | | Neurosciences, imagerie |
| HP2 | Fusion HP2-LBFA | | Hypoxie, physiopathologies |
| LBFA | Fusion LBFA-HP2 | | Bio-énergétique |
| IAB | une partie de STROBE, éq. Alfaïdy de BioSanté | | Biologie fondamentale et appliquée |
| IBS | / | | Biologie structurale |
| LIG | éq N. vuillerme d'AGEIS | | |
| LRB | / | | Radiobiologie |
| Strobe | pas reconduite | | |
| TIMC | C. Picart de Biosanté | | Techno pour la santé, biologie, santé publique |

DISCUSSION

Henda Djeridi : je voudrais savoir combien de personnes sont impactées, parce que tu parles de 4 laboratoires ; dans chaque laboratoire, il y a des équipes, et des personnels dans les équipes. Est-ce que tout a été négocié avec des laboratoires d'accueil sur des thématiques de recherche avec différentes équipes ?

Philippe Roux : Oui

Henda Djeridi : est-ce que des déménagements, de matériels sont prévus ?

Philippe Roux : Oui

Henda Djeridi : et comment cela va-t-il se déployer ? Est-ce l'UGA qui accompagne, les personnels des laboratoires, les 4 unités, dans leur déménagement ?

Philippe Roux : pas que l'UGA. Il y aura aussi l'Inserm, le CNRS. Nous sommes tous partie prenante dans le fait qu'il y ait un nouveau paysage qui va se dessiner à partir du 1er janvier 2017, et nous discutons ensemble de la contribution des uns et des autres pour permettre, justement, que cela se déroule en douceur. Le nombre de personnels, je ne le connais pas aujourd'hui ; il y a des personnels UGA, dans chacune de ces unités, des personnels PUPH, et des personnels qui ont d'autres employeurs.

Henda Djeridi : au niveau du matériel, avez-vous chiffré le déménagement ?

Philippe Roux : pour l'instant, tout n'est pas encore complètement calé, mais effectivement, les montants ne sont pas anodins et il y a des problèmes de place à régler. Par exemple, le GIN doit accueillir des personnes de BrainTechLab et de Strobe, mais pour l'instant, il n'y a pas la place.

Henda Djeridi : je me mets à la place d'une personne d'un de ces 4 laboratoires ; s'il n'y a plus de dotation et qu'il faut payer sur crédit etc.

Philippe Roux : l'idée est de financer l'accompagnement de ces mouvements. Personne ne sera laissé pour compte.

Henda Djeridi : est-ce que les pôles et les LabEx sont parties prenantes ?

Philippe Roux : dans les prochains projets de recherche, j'imagine. Concernant les projets en cours ils pourront être poursuivis dans le nouveau laboratoire.

Coriandre Vilain : qu'est-ce qui a motivé la décision de faire évoluer ces unités par regroupement ou fusion ?

Philippe Roux : je n'étais pas VP au moment où les discussions ont démarré sur cette évolution. Toutefois, quand je regarde le périmètre de ces unités et leur évolution dans le temps, certaines sont en masse critique, parfois avec le départ de personnels non remplacés ce qui pouvaient les fragiliser.



**Augmentation des frais
d'infrastructure :
Contribution à la capacité
d'autofinancement**

Contribution des labos et structures de recherche aux frais d'infrastructure

- ▶ Capacité d'autofinancement UGA : Résultat comptable + amortissement pour couvrir 12-14 Meuros d'investissement non subventionné incluant équipements et maintenance des bâtiments
- ▶ Nouvelle contribution directe des composantes et services : 1,4 Meuros
- ▶ Cout effectif des surfaces estimé à 54 €/m² - Cout facturé : 24 €/m² (pas d'évolution depuis 15 ans)
- ▶ Passage des frais d'infra de 24 €/m² à 48 €/m² en 3 ans avec augmentation annuelle de +8 €/m²
- ▶ Pour 2026 : Augmentation de +33% des frais d'infra pour les labos et structure de recherche hébergés
– Maintenir une dotation minimale, après déduction des frais d'infrastructure, de 500 euros par E/C
- ▶ Gain en autofinancement UGA : +800 keuros en 2026
- ▶ Accompagnement des unités : Dépôts de projets & Prélèvement sur contrats

Contribution des structures recherche

Modèle 2: passage de 24 €/m² à 48 €/m² en 3 ans avec une augmentation annuelle de 8 €/m² avec utilisation d'une partie des couts facturés pour maintenir une dotation minimale, après déduction des frais d'infrastructure, de 500 euros par E/C

| Facturation infrastructure: augmentation par rapport à 2025 | | | | | |
|---|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Année | 2 026 | 2 027 | 2 028 | 2 029 | 2 030 |
| Modèle 2 (500) | 830 258 | 1 660 516 | 2 490 774 | 2 490 774 | 2 490 774 |
| Complément de dotation à reverser | | | | | |
| Année | 2 026 | 2 027 | 2 028 | 2 029 | 2 030 |
| Modèle 2 (500) | 31 830 | 369 130 | 890 465 | 890 465 | 890 465 |
| Contribution nette (déduction faite des compléments de dotation) des laboratoires et autres structures (par rapport à 2025) | | | | | |
| Année | 2 026 | 2 027 | 2 028 | 2 029 | 2 030 |
| Modèle 2 (500) | 798 428 | 1 291 386 | 1 600 308 | 1 600 308 | 1 600 308 |

DISCUSSION

Henda Djeridi : avez-vous pensé aux laboratoires qui ont des surfaces importantes parce qu'ils ont des installations, des grands instruments?

Philippe Roux : pour certains laboratoires c'est terrible. J'ai demandé au Président de venir échanger sur cette question lors de la réunion des DU.

Henda Djeridi : les bâtiments n'ont pas été rénovés depuis plus de 50 ans. Payer aujourd'hui le double de frais d'infrastructure pour des bâtiments qui sont de véritables passoires énergétiques commence à devenir problématique.

Philippe Roux : justement, l'idée est d'augmenter notre capacité d'autofinancement parce que nous n'avons pas les moyens de rénover.

Olivier Gallot-Lavallée : dans les scénarios envisagés, serait-il possible de prévoir quelque chose de progressif ? De manière générale, cette contribution au mètre carré pourrait-elle être proportionnelle aux rentrées d'argent ?

Philippe Roux : d'autres mesures seraient plus justes. Certaines unités présentes sur le site ne sont pas hébergées par l'UGA et ne s'acquittent pas de frais d'infrastructures auprès de l'UGA, notamment lorsqu'il s'agit d'unités de recherche propres au CNRS, ou d'unités implantées sur le site du CEA. Une contribution de ces unités à la dotation de l'UGA pourrait être envisagée.

Coriandre Vilain : je comprends qu'il y a plusieurs hébergeurs. J'imagine qu'on parle de l'UGA et de Grenoble INP-UGA.

Philippe Roux : certains bâtiments sont hébergés par Grenoble INP-UGA et n'ont pas de frais d'infrastructure à verser à l'UGA. Grenoble INP-UGA déduit ses frais d'infrastructure à hauteur de 54€/M2 dans sa dotation aux laboratoires ; de fait, l'UGA n'a aucune visibilité sur le montant précis de ces frais.

Coriandre Vilain : qu'est-ce qui coûte le plus ? le chauffage ? Quand on dit que la DGD Pat évalue à 56€/M2 les frais, les bâtiments du CNRS ne sont pas inclus là-dedans ?

Philippe Roux : non. Par contre, je trouve dérangeants que des laboratoires voisins ne se voient pas appliquer les mêmes règles. L'UGA verse une dotation à l'Institut Néel parce que des enseignants-chercheurs UGA travaillent dans ce laboratoire.

Moïra Courseaux : je suis dans un laboratoire hébergé par le CEA avec des coûts et problèmes différents. Je ne suis pas certaine qu'il serait juste que l'UGA ponctionne également des frais même si une dotation, peu élevée, est versée à l'unité.

Carole Duboc : la moitié de leur temps les enseignants-chercheurs sont censés être dans les UFR parce qu'ils enseignent.

Philippe Roux : oui et les composantes payent également des frais.

Moïra Courseaux : comment se fait-il que ce sujet n'ait pas été présenté plus tôt devant la CR ?

Philippe Roux : ce sujet ne fait pas parti de ma trajectoire recherche.

Moïra Courseaux : en termes de conséquences, cela a un impact sur la recherche.

Serge Slama : c'est la raison pour laquelle on l'a inscrit à l'ordre du jour. Cela ne relève pas des compétences de la CR. Statutairement il n'y a pas de clause qui reconnaisse cette compétence pour voter pour ou contre ce sujet. Ensuite, si vous souhaitez déposer une motion, vous pouvez le faire.

Anne Milet : il y a des bureaux pour les PRAG dans les UFR.

Bérangère Deschamp : il y a des situations très différentes. Dans mon laboratoire seuls les doctorants ont un bureau. Les enseignants-chercheurs ont leur bureau dans leur composante de formation.

Serge Slama : c'est le cas également en droit.

Philippe Roux : un laboratoire intègre un certain nombre de salles, expérimentales, tertiaires et occupent une certaine surface au M2.

DISCUSSION

Henda Djeridi : lorsque la composante de formation et le laboratoire sont sur le même site on peut prévoir un seul bureau mais ce n'est pas possible si l'UFR et le laboratoire sont distants. A titre personnel, j'enseigne à Ense3 et partage des bureaux volants avec plusieurs collègues et au laboratoire on a un bureau parfois partagé avec un autre collègue. Le laboratoire a une dotation de Grenoble INP-UGA qui sert à payer les M2 qu'on utilise au laboratoire. Le laboratoire est à zéro et j'ai l'impression que l'UGA veut faire pareil.

Philippe Roux : le laboratoire est à zéro car les frais de Grenoble INP-UGA sont à 54€/M2.

Anne Milet : sur le plan psychologique, le fait de payer un loyer pour travailler nous renvoie à une position d'auto-entrepreneurs plutôt qu'à celle de fonctionnaires. S'il est nécessaire de réduire les dotations, cela peut s'entendre, mais le faire au mètre carré paraît aberrant. Il serait possible d'utiliser beaucoup moins de locaux, mais cela supposerait une rénovation complète du bâtiment. En l'état, les locaux ne sont plus cohérents, ne serait-ce que du point de vue de la sécurité : il est désormais nécessaire d'installer des hottes à des endroits où cela n'était pas requis auparavant. On en arrive ainsi à occuper davantage de mètres carrés pour réaliser moins d'activités qu'auparavant.

Philippe Roux : si tu le souhaites tu peux t'adresser au VP patrimoine sur ces questions.

Anne Milet : ce n'est pas le problème. Si on veut réduire les moyens qu'on le fasse intelligemment. On nous dit que nous aurons de meilleurs locaux à l'avenir, mais j'en doute au vu du coût que cela représente quand on sait qu'il faut 12 M€ ne serait-ce pour refaire le laboratoire de chimie.

Henda Djeridi : pour les laboratoires qui occupent de la place avec de grandes installations c'est une vraie problématique.

Serge Slama : j'entends le mécontentement.

Philippe Roux : vous avez des réunions régulières avec le président. Utilisez cette voie pour discuter de cet aspect-là.

Benoit Rey : la CR pourrait-elle faire remonter un message au CA afin de s'opposer à cette mesure, qui résulte avant tout du désengagement de l'État ? Celui-ci aurait dû augmenter les dotations pour couvrir les coûts d'infrastructure, ce qu'il ne fait pas. En conséquence, nous sommes contraints de chercher des solutions de bricolage, au prix d'une dégradation des conditions de travail et de recherche.

Serge Slama : le problème est le financement. On a une complémentaire santé à laquelle on doit souscrire alors qu'il n'y a pas de financement. Les universités n'ont pas les moyens.